

Montpellier

N° 156 SEPTEMBRE 1992



Notre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

ARNAUD DE VILLENEUVE, LE DERNIER NÉ DES GRANDS HÔPITAUX DE MONTPELLIER

**15 décembre 1992 :
Ouverture du service
Pneumo-cardiologie**

**15 janvier 1993 :
Ouverture de la nouvelle
Maternité - Pédiatrie**

théâtre des treize vents
MONTPELLIER

Hamlet
D'après Shakespeare - Ricardo Bartis - Argentine

Causa : Franz Kafka
Théâtre noir de Prague - Tchécoslovaquie

Faulty Optic
Marionnettes pour adultes - Angleterre

Les marionnettes sur eau du Viet Nam
Húa Roi Nüoc

Les bonnes
Jean Genet - Alain Ollivier

Arlequin, serviteur de deux maîtres
Carlo Goldoni - Jean-Louis Thamin

Le chevalier d'Olmedo
Lope de Vega - Lluis Pasqual

L'inquiétude
Valère Novarina - Mark Blezinger

La mouette
Anton Tchekhov - Philippe Sireuil

Ondine
Jean Giraudoux - François Rancillac

Quatre heures à Chatila
Jean Genet - Alain Milianti

Kaló, épopée gitane Création
Maurice Durozier

Terres mortes
Frantz Xaver Kroetz - Daniel Girard

Un grand Meaulnes
D'après Henri Alain-Fournier - Wladyslaw Znrko

Un chapeau de paille d'Italie
Eugène Labiche - Georges Lavaudant

Domaine ventre Création
Serge Valletti - Jacques Nichet

Noces d'Or Création
Dominique Bagouet - Jean Rouaud

92/93

67 58 08 13



Derrière l'eau, un métier.



Quand vous buvez un verre d'eau claire,
à quoi pensez-vous? A rien. Au plaisir de vous
désaltérer. C'est à nous de prévoir, concevoir,
contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre.
Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

RENDONS SERVICE A LA VIE

ESPACE CHARLES ARNAL
AVENUE DE PALAVAS - RUE St-HILAIRE



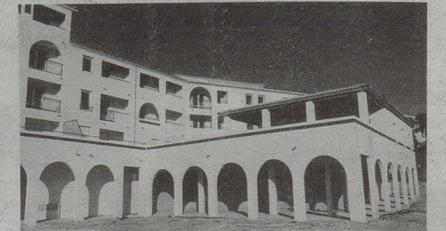
Hôtel ★★★+ 108 ch. - Bureaux (4930 m²) - Commerces (1370 m²) **espaces** 67 47 47 33

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la publication : Raymond Dugrand • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 7311 • Edition, régie publicitaire : SEDIP Communication, Parc-Club du Millénaire, Bât. 17, 1025, rue H.-Bequerel, 34036 Montpellier Cedex 1, Tél. 67 64 64 90 • Conception, création, composition, photogravure, montage : CRIPP L.R., Parc-Club du Millénaire, Bât. 6, 1025, rue H.-Bequerel, 34036 Montpellier Cedex 1, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : Delta Diffusion.
Dépôt légal : septembre 1992

OPAC de Montpellier **Disponibilité immédiate**
PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

ACCESSION
Investissez sans surprise



Clos de la Fontaine
(Celleneuve)
Montpellier - Tél. 67 20 81 57

Depuis un tiers de siècle, un travail fabuleux s'est effectué à Montpellier en matière hospitalière dans la plus pure tradition de Saint-Roch, l'un des fondateurs des hôpitaux du Vatican et de Montpellier.

Du temps de mon prédécesseur, François Delmas, ont été réalisés les centres Val d'Aurelle et Gui de Chauliac, et engagées les premières études du futur hôpital Lapeyronie.

Nous avons avec passion poursuivi le travail.

Depuis quinze ans, j'ai l'honneur en tant que Maire de Montpellier de présider le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional. Après dix ans d'effort, l'Hôpital Lapeyronie a été ouvert en 1982 avec plus de 800 lits. C'est l'un des plus beaux fleurons du système hospitalier français qui offre aux malades un cadre clair, agréable, une médecine performante et des blocs chirurgicaux à la pointe du progrès.

Haute technologie médicale et cadre confortable sont les deux qualités principales du dernier né des hôpitaux montpelliérains : Arnaud de Villeneuve qui ouvre dès le mois de décembre 1992. Arnaud de Villeneuve accueillera deux grosses unités : un ensemble cardio-pneumologique qui regroupe les services de chirurgie thoracique des maladies respiratoires, et de cardiologie. Ces services jusqu'alors étaient situés à la clinique de l'Aiguelongue et à Saint-Eloi. Les médecins y dispensaient des soins de très haut niveau mais dans des conditions déplorables. Le regroupement dans une même unité du pneumo-cardio dans des conditions matérielles et techniques les plus performantes, permet aux médecins et aux malades de profiter au mieux des progrès de la médecine. Le site de l'Aiguelongue sera définitivement fermé le 15 décembre jour d'ouverture de l'ensemble pneumo-cardio.

UNE MAISON DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Le second grand ensemble de l'hôpital Arnaud de Villeneuve regroupe les services de maternité et de pédiatrie. Il a été baptisé Maison de la Mère et de l'Enfant.

Là aussi, la vétusté et l'inadaptation de l'ancienne maternité Avenue du Professeur Grasset, du Château de Bionne ou de Saint-Charles n'offraient pas les conditions les meilleures pour assurer le confort de ce grand moment qu'est la naissance.

La juxtaposition des services de la maternité et de la pédiatrie permettra dorénavant une globalité du soin autour du concept "mère-enfant", et constituera un pôle d'excellence autour de nouvelles techniques de procréation médicalement assistées grâce à un plateau technique particulièrement moderne.

Notre ville ne pouvait prétendre à moins dans ce domaine où les médecins et les chercheurs sont les dignes héritiers d'Arnaud de Villeneuve, et Gui de Chauliac, père fondateur de la gynécologie à

Montpellier dès le Moyen-Age. L'ouverture des services maternité-pédiatrie s'effectuera au 15 janvier 1993. A cette date, la maternité de l'Avenue du Professeur Grasset, le Centre de Bionne et les services de pédiatrie de Saint-Charles seront fermés. Arnaud de Villeneuve, avec ces deux grands ensembles, représente 454 lits. L'Etat nous permet pour cette ouverture de créer 79 postes.

Dès le mois de décembre 1992, le Centre Hospitalier Régional de Montpellier disposera avec les Centres Gui de Chauliac, Val d'Aurelle (I et II), les hôpitaux entièrement neufs Arnaud de Villeneuve, Lapeyronie, André Benech, et les hôpitaux très largement réhabilités de la Colombière et Saint-Eloi du plus beau plateau hospitalier de France, avec plus des trois quarts des lits dans des bâtiments qui ont moins de trente ans. Ceci est une cas unique en France.

LE CHU FINANCE A 92 % L'HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE

Je voudrais ici remercier l'Etat et particulièrement Bernard Kouchner, Ministre de la Santé et René Teulade, Ministre des Affaires Sociales, qui ont permis grâce au déblocage de 27,398 MF l'ouverture la plus rapide d'Arnaud de Villeneuve. Merci aussi à la DRASS, à la DDAS et à l'action diligente du Préfet de Région Bernard Gerard auprès de l'Etat.

Cette somme était nécessaire pour compenser le surcoût de fonctionnement du plan-directeur.

Il faut le savoir clairement, l'Hôpital Arnaud de Villeneuve a été pour l'essentiel auto-financé par le C.H.U. à hauteur de 92%. Le complément de l'ordre de 8% a été fourni pour le pneumo-cardiologique par le Conseil Régional, et pour la Maternité par le Conseil Général de l'Hérault. Ces deux collectivités locales ont d'autre part assuré le pré-financement de l'Hôpital Arnaud de Villeneuve, le C.H.U. devra leur rembourser 24,730 MF chaque année. Le C.H.U. aura donc un budget très serré dans les trente ans à venir pour assurer le remboursement de la construction et de l'équipement. Grâce à l'autorité efficace et compétente de M.

AVEC L'OUVERTURE DE L'HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE MONTPELLIER POSSEDE LE PLATEAU HOSPITALIER LE PLUS MODERNE DE FRANCE



Vergnes, Directeur Général, le Centre Hospitalier Régional a fait récemment un énorme effort de bonne gestion et a permis de participer plus largement que prévu au financement de l'hôpital. Que toute l'équipe de direction du Centre Hospitalier Régional soit aussi remerciée pour cet effort auquel nous voulons associer la commission médicale d'établissement et son Président, le Professeur F.B Michel.

Montpellier investit et investira toujours dans le domaine de la Santé car il n'est pas pour l'homme de capital plus précieux. Bonne rentrée à tous!

Georges FRECHE,
Député-Maire de la Ville de Montpellier

BATIMENT et T.P.



ETUDES TECHNIQUES
MAITRISE D'ŒUVRE ET
COORDINATION DE TRAVAUX

Leader régional de sa profession

INFRASTRUCTURE - BATIMENT - REHABILITATION
ENVIRONNEMENT

21, rue Maurice le Boucher - BP 3560 - 34048 Montpellier Cedex 1
Téléphone : 67 47 93 00 - Fax : 67 69 29 23



TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
DEMOLITION
V.R.D.

RETEVEMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Zone artisanale les Carfeirades - B.P. 13 - Jacou
34822 TEYRAN Cedex - ☎ 67 59 18 18
Télécopie 67 59 18 34

sade



l'eau... c'est la vie

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement, Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T. Forages, sondages
- Battage de palplanche, Fondations spéciales
- Forages et forçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

AGENCE REGIONALE DE MARSEILLE
251, boulevard Mireille-Lauze - MARSEILLE (10^e) - Tél. 91.79.91.51

AGENCES DU LANGUEDOC
NIMES : Z.I. de St-Césaire - Rue Arsène d'Arsonval - 30000 Nimes - Tél 66.23.55.24
MONTPELLIER : Z.A. Les Routous - Route de Jacou
34740 Vendargues - Tél. 67.72.31.31



BEC CONSTRUCTION
Tél. : 67.87.04.05



SPIRALE INGÉNIERIE
Tél. : 67.64.88.60



BEC FRÈRES S.A.
Centre de Travaux de Montpellier
Tél. : 67.65.47.89



AUTOMATES & MAINTENANCE
Tél. : 67.10.10.40

LE GROUPE **bec** EST
PRÉSENT À MONTPELLIER
ET DANS LE DISTRICT



MENUISERIE CHARPENTE
DE L'HERAULT

Menuiserie bois - Charpente bois
Couverture - Réfection de toiture

Clos des Entreprises
MAURIN - 34970 LATES
Tél. 67 27 94 03
Fax 67 42 81 18

Sté Routière
du Languedoc



Terrassement
Voirie
Réseaux divers
Aires de Jeux

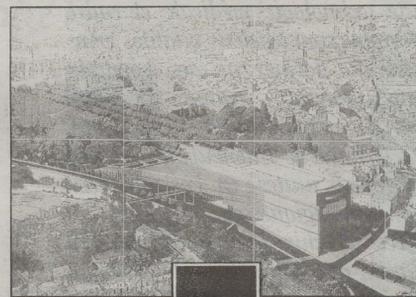
Tél. : 67 29 52 00



Maçonnerie - Plâtre
Carrelage - Toitures
Rénovation Immobilière

6, rue des Colchiques
34000 MONTPELLIER
Tél. : 67.65.48.19

*Le Corum:
un cadre exceptionnel
pour le développement
économique de
Montpellier et sa région.*



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90

MAZZA

TRAVAUX PUBLICS CARRIERES

CENTRES de TRAVAUX

St THIBERY 67.21.21.21

MONTPELLIER 67.27.67.99
SETE 67.48.79.00
NARBONNE 68.42.20.00
MONDEVEZAN 61.97.11.25

Brèves

QUINZAINE PARTICIPEZ A LA

TIERS-MONDE
10-25 OCTOBRE

LUTTE CONTRE
LES

MOUSTIQUES

Grâce à l'utilisation

d'un nouvel

insecticide

biologique sélectif

et efficace,

l'Entente

interdépartementa-

le pour la

démoustication du

littoral

méditerranéen

(EID) obtient des

résultats

encourageants.

Chacun peut

contribuer à cet

effort de

démoustication en

supprimant dans

son environnement

tout réceptacle

d'eau inutile qui

peut servir de gîte

larvaire pour les

moustiques :

grillager l'orifice

d'aération des

fosses, étancher

leur couvercle,

veiller au bon

écoulement des

eaux dans les

cheneaux, vidanger

les citernes et

puits abandonnés,

mettre des

poissons rouges

dans les bassins

d'agrément, sont

autant de

précautions qui

rendront le travail

de l'EID plus

efficace.

Pour tous

renseignements,

67 92 08 91

REFUSEZ LA

VIOLENCE

CONJUGALE

Vous êtes victimes

de violences au

sein de votre

couple, vous ne

savez à qui en

parler, à qui vous

adresser - votre

cas n'est pas

unique - Deux

millions de femmes

en France sont

victimes de

violences

conjugales.

UNE MONTPELLIERAINE PRESIDENTE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

L'élection d'une femme à la présidence du Conseil régional de l'Ordre des Architectes constitue une petite révolution dans une profession en grande partie masculine. "C'est à ma connaissance une première nationale et même européenne" précise Muriel Goroneskoul, la nouvelle présidente de l'Ordre.

Les missions de l'ordre, définies par la loi restent bien sûr les mêmes :
- représenter l'architecture. (et non les architectes ! L'Ordre n'est pas un syndicat).
- rendre service aux usagers : conseils, médiation en cas de conflit...
- rendre des services à la profession : assurer la formation permanente des pro-



Muriel Goroneskoul, Présidente de l'Ordre des Architectes et Patrice Genet, Secrétaire Général.

Cette architecte montpelliéraine, avec le soutien de son conseil d'administration est bien décidée à dynamiser l'Ordre des Architectes en Languedoc-Roussillon et à redonner une image plus positive de la profession.

professionnels, jouer un rôle de médiation en cas de différend entre confrères.
- contribuer à faire assurer le respect des devoirs propres aux professionnels (maintien de l'éthique).
- assurer la tenue du tableau régional des

MONTPELLIER SOLIDAIRE DES VICTIMES DE FURIANI

Après le drame de Furiani, l'assemblée municipale votait, le 11 mai, le principe d'une subvention de solidarité de 40 000 F.

Montpellier organisait un concert au Corum permettant de recueillir 60 000 F.

C'est donc un chèque de 100 000 F qui a été remis, par une délégation montpelli-



De g. à d. : Emile Zuccarelli, Maire de Bastia reçoit le chèque remis par la délégation montpelliéraine, Lucile Ferrandi, Présidente de l'Amicale des Corses de Montpellier et Jean Puccinelli, adjoint au maire, délégué aux relations avec la communauté corse.

4^e SEMAINE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE A MONTPELLIER CORUM : 19-25 OCTOBRE 1992

La quatrième semaine nationale de l'architecture est organisée conjointement par le Ministère de l'Équipement et l'Ordre des Architectes.

Cette année, la semaine à pour thème : "Architecture, Art de ville". Elle est destinée au public le plus large. Elle a pour objectif de faire découvrir l'architecture dans son contexte, son environnement, son usage, avec comme finalité de favoriser la demande en architecture et la qualité architecturale, en insistant si possible sur la reconstitution de la ville.

• **Mardi 20 octobre**
Journée "maîtres d'ouvrage" en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations du Languedoc-Roussillon.

• **Mercredi 21 octobre**
- Au Corum : exposition "Réalisation 92" ouverte au public.
- Conférences et expositions destinées aux professionnels à l'école d'Architecture ("Architecte et CAO", exposition matériel informatique).

• **Judi 22 octobre**
- Poursuite de l'exposition au Corum.
- 18 h Conférence sur l'Europe et l'Architecture par Hervé Nourissat, Vice-Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes.

• **Samedi 24 octobre**
Place de la Comédie : animation grand public - "show" d'images de synthèse architectural.

Des visites guidées de réalisations architecturales sont également prévues pour le grand public.

Pour tous renseignements : Ordre des Architectes, 4 rue d'Alger, 34000 Montpellier - Tél : 67 92 37 67

architectes. Muriel Goroneskoul entend bien donner un nouvel élan à l'Ordre dans l'accomplissement de ces missions : "la profession d'architecte est très atomisée. Nous voulons mettre en place une véritable solidarité entre les architectes de la région et mieux nous faire connaître du public. Nous voulons également créer des liens plus étroits entre l'Ordre et les Collectivités locales, en particulier les Villes. Pour atteindre ces objectifs, nous mettrons en place des outils de convivialité et développerons tant la communication

interne que la promotion externe". Dans cette perspective, la Ville de Montpellier, qui accueille le siège de l'Ordre, est la première concernée. Nul doute que Muriel Goroneskoul, montpelliéraine, qui a fait ses études à l'école d'Architecture de Montpellier, à qui la ville doit, entre autres, la Maison pour Tous Marie Curie, des logements au quartier Rabelais, l'Écolothèque du Mas de Grille et l'école du Lantissargues, saura tisser ces liens de convivialité entre notre ville et ses architectes.

cellule d'aide aux familles. Elle demeure un lieu d'accueil et d'intervention auprès des différentes institutions et associations concernées.



Une visite aux victimes. Le geste d'amitié et de solidarité de la délégation montpelliéraine à nos amis corsés.

3^e CONGRES INTERNATIONAL
23-26 SEPTEMBRE

HOMÉOPATHES SANS FRONTIÈRES

Pour Catherine Gaucher, présidente de l'association, "Homéopathes sans Frontières", il n'est pas question d'opposer médecine classique, médecine homéopathique et médecine phytothérapique. Elle est persuadée au contraire que ces médecines se complètent et se rejoignent. Elle prône le développement de l'homéopathie dans les pays du Tiers-Monde parce qu'elle pense que c'est un des moyens les plus simples d'offrir l'accès à la santé pour le plus grand nombre : "L'homéopathie est beaucoup moins chère que l'allopathie. La différence de coût avec un dispensaire classique est de 1 à 10. D'autre part, les médicaments peuvent facilement être fabriqués sur place et à très peu de frais puis qu'ils ne réclament que de très petites quantités de matières premières. Celles-ci pour la plupart peuvent d'ailleurs être trouvées sur place. L'homéopathie est efficace pour au moins 80 % des maladies. Enfin, c'est une médecine personnalisée qui respecte l'homme et son environnement."

L'association créée en 1984 présente à son actif de nombreuses missions : au Pérou dans la lutte contre l'épidémie de choléra, au Togo, en Roumanie, à Madagascar, etc. Mais l'essentiel de son action est une action de formation des médecins sur place mettant en application le principe "qu'il vaut mieux apprendre à pêcher que de donner du poisson". Du 23 au 26 septembre prochains, "Homéopathes sans Frontières" organise pour la troisième année consécutive un congrès international sur le thème : "Pollution, environnement sida et grandes épidémies : d'autres solutions ?" Au programme des conférences diverses parmi lesquelles : "Sida et Recherche", etc. Ce congrès est ouvert à tous, professionnels de la santé ou non. Pour avoir le programme complet et s'inscrire, prendre contact avec :
Homéopathes sans Frontières
BP 9623
34054 Montpellier Cedex 1 France
Tél : 67 79 83 12

SOS RETINITE PIGMENTAIRE

ESPOIR DANS LA NUIT



Monique Roux, Présidente de l'Association "SOS Rétinite pigmentaire" en compagnie du professeur Arnaud, directeur du Service d'ophtalmologie universitaire de Montpellier : "Le CEIRP a besoin de vous !"

Depuis près de 10 ans, Monique Roux se bat pour faire connaître la rétinite pigmentaire et pour mobiliser la recherche sur cette terrible maladie dont elle-même est atteinte. La rétinite pigmentaire, bien que connue du corps médical depuis 150 ans est aujourd'hui sans thérapie. Cette maladie génétique, évolutive, de dégénérescence des cellules de la rétine conduit presque toujours à la cécité totale. L'Association "SOS Rétinite pigmentaire" créée par Monique Roux est à l'origine du "Centre Européen d'information et de recherche en rétinite pigmentaire" (CEIRP). Ce centre unique en France regroupe :
- le service d'ophtalmologie universitaire de Montpellier dirigé par le Professeur Arnaud qui est par ailleurs le Président du comité scientifique "SOS Rétinite pigmentaire" ;

- le service d'ophtalmologie universitaire de Nîmes, dirigé par le Professeur Dupeyron ;

- le laboratoire d'immuno-génétique moléculaire dirigé par Mme le Professeur Lefranc ;

- le laboratoire d'immunologie de l'Hôpital St Eloi dirigé par le Professeur Clot.

Le travail des chercheurs du CEIRP est une véritable course contre la montre. Comme toute recherche génétique, il est nécessaire d'étudier un grand nombre de malades mais aussi les membres de leur famille, pour progresser. C'est donc un véritable appel que lance le Professeur Arnaud : "Nous avons besoin de vous. La poursuite de l'étude clinique et génétique passe obligatoirement par l'examen des familles atteintes de rétinopathie pigmen-

taire. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous demandons de prendre rendez-vous au 67 33 72 53. Consultations et examens sont totalement gratuits. Sur les quelque 100 000 gènes qui définissent notre espèce, seuls 5 % sont connus. Il faut rechercher au sein de nombreux échantillons sanguins prélevés sur les membres d'une même famille, la séquence génétique anormale. Il faut comparer ces séquences à autant de séquences supposées saines. Ce travail énorme explique la lenteur des découvertes".

Toute cette recherche coûte très cher. Le travail accompli par Monique Roux et son association est formidable. Grâce à son infatigable dévouement un chèque de 90 000 F a pu être remis au CEIRP, permettant de doter d'un ophtalmoscoque. Un appareil des plus sophistiqués pour l'examen non seulement des malades atteints de rétinite mais de toutes les personnes venant consulter au service. L'objectif que s'est aujourd'hui fixé l'Association est de réunir les fonds nécessaires pour financer le poste d'un chercheur de haut niveau pour le CEIRP. Un projet qui ne peut aboutir que grâce à la générosité de tous. Si vous voulez apporter votre aide, contactez :
Monique Roux
SOS Rétinite pigmentaire
CCP 30 47 69 S Montpellier
Villa Provence Impasse de la Baume
Route de Vauguière
34000 Montpellier

6-9 SEPTEMBRE / LE CORUM



41^e CONGRES DE MEDECINE CARDIO VASCULAIRE

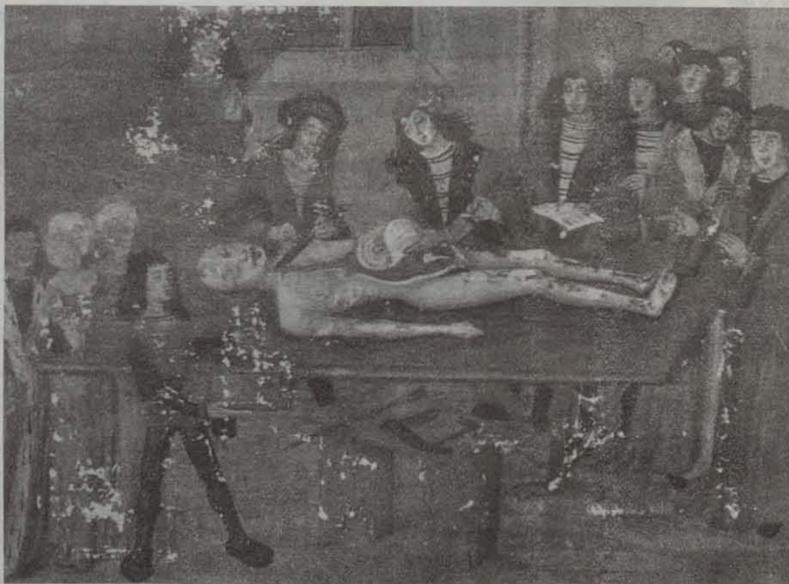
L'Europe des médecins s'est faite avant l'Europe des politiques et des économistes. Dès 1952, la Société Européenne de chirurgie cardio vasculaire établissait une charte de collaboration avec les pays membres pour faire bénéficier les pays européens des avancées médicales dans ce domaine.

organisée en France pour la deuxième fois depuis sa création. Après Athènes, Stockholm, Rio de Janeiro, Sydney ou Toronto et avant Lisbonne, Berlin et Kyoto, Montpellier Euromédecine s'affirme comme capitale médicale. Le Professeur André Thevenet, Président de l'E.S.C.V.S. se réjouit de la visite de som-



Le Professeur André Thevenet, Président de l'European Society for Cardiovascular Surgery.

Quarante ans plus tard, les progrès réalisés dans ce domaine sont considérables et le mouvement initié par la Société Européenne, qui regroupe aujourd'hui 27 pays, s'est internationalisé. Entre 600 et 800 personnes sont attendues pour cette 41^e édition du Congrès



mités comme le Docteur Lillehei, le père de la chirurgie à cœur ouvert ou de M. Shumway, (le père de la greffe cardiaque) mais il insiste aussi sur le fait que ce congrès n'est pas un rassemblement de

supers spécialistes, mais un lieu de parole et de rencontre ouvert à tous. Plusieurs expositions sont prévues ainsi que la présence des plus grandes firmes pharmaceutiques et chirurgicales internatio-

nales. Enfin, le prix Reynaldo dos Santos récompensant un jeune chirurgien pour son travail expérimental, permettra au Congrès d'être en prise directe avec la recherche.

Premiers éléments d'un

bilan avec le Professeur

Jean-Louis Lamarque,

Conseiller Municipal,

Conseiller du District,

Directeur de l'Institut

Montpelliérain d'Imagerie

Médicale.



Crédit photo Daniel Faure

DEPISTAGE GRATUIT DU CANCER DU SEIN

Deux ans. Est-ce un délai suffisant pour faire un bilan sur le plan médical ?

La campagne a démarré en juin 1990 mais en douceur. Il a fallu en effet plusieurs semaines pour qu'elle prenne son véritable rythme de croisière.

On ne pourra réellement faire le compte des années de survie et de la réduction de la mortalité qu'après six ou sept ans de campagne effective. Les chiffres sont actuellement entre les mains des épidémiologistes et il faut donc attendre pour faire un bilan scientifique.

On doit pouvoir quand même dégager des tendances...

Bien sûr. Nous avons deux indicateurs qui nous permettent d'être très optimistes quant au succès de la campagne. Le premier, c'est la fréquentation. Les chiffres dont nous disposons donnent une fréquentation moyenne de plus de 60 %. C'est le chiffre nécessaire pour que la campagne de dépistage s'avère efficace. On note des fluctuations de la fréquentation selon les quartiers et la période de l'année. Mais ces fluctuations sont elles-mêmes positives. Globalement, on s'aperçoit que la faible fréquentation du mammo-bus dans certains quartiers correspond à une augmentation de la fréquentation des centres de dépistages privés.

Cela veut dire que les femmes qui sociologiquement disposent d'une bonne information ont devancé l'appel. Par contre, dans les quartiers dits populaires, la fréquentation est massive et dépasse parfois largement les 70 %. Ainsi, le mammo-bus joue à fond la carte de la solidarité. La

couverture sérologique dans le District de Montpellier est aujourd'hui très satisfaisante. L'objectif premier de la campagne est donc atteint. Le deuxième indicateur est technique. Sur 1 000 femmes dépistées, presque six cancers ont été détectés. C'est un chiffre significatif, révélateur de la qualité technique de la campagne.

Quelles sont les mesures que vous avez prises pour garantir la fiabilité de l'examen ?

Avec la mammographie, nous avons opté pour la plus grande fiabilité. C'est d'ailleurs le seul type d'examen retenu par l'OMS pour faire du dépistage. Mais ce test, qui reste global et standard, doit pouvoir détecter une anomalie. Il faut donc qu'il soit d'excellente qualité. Nous avons donc pris toutes les mesures possibles pour éviter les erreurs dues aux défaillances techniques ou humaines. Nous avons choisi le matériel dans cette optique et nous le contrôlons quotidiennement. Nous veillons également à avoir un personnel très qualifié : manipulatrices et médecins bénéficient d'une formation permanente. Enfin, tous les clichés subissent systématiquement une double lecture et un grand nombre, une triple lecture.

Comment la campagne de dépistage est-elle ressentie par l'ensemble des médecins montpelliérains ?

Au départ, avouons-le, le corps médical était plutôt froid. En fait, je pense que la réticence de mes confrères portait plus sur la forme que sur le fond. Mais en quelques mois, les choses ont

évolué dans le bon sens, en grande partie grâce au comité médical et à son président, le Docteur Regal, qui est également Vice-Président du Conseil de l'Ordre. Aujourd'hui, nous sommes bien accueillis. La plupart des médecins coopèrent tout à fait, notamment pour le suivi des tests positifs.

A l'usage, pensez-vous que le choix d'une unité mobile soit le bon ?

Aucun doute la dessus ! Nous n'avons pas fait ce choix par hasard. Mais nous sommes partis du constat que parmi les expériences internationales, celles qui ont du succès sont les campagnes à unité mobile. Le mammo-bus va chercher les femmes où elles sont. Il n'y a pas de multiplication d'appareils d'où un contrôle de qualité plus facile. En plus, c'est une présence physique dans les quartiers plus incitative. Nous avons des preuves sur le terrain que c'est le bon système. Un exemple, celui du quartier Tastavin. Premier passage, 59,35 % de fréquentation ; deuxième passage, 68 % ; troisième passage 70,30 %.

Quel est le rôle du Comité féminin ?

Il est très important. Il est composé de bénévoles, qui assurent la liaison entre les femmes sollicitées pour le dépistage, et le corps médical. Ce sont des femmes de terrain. Leur intervention se situe en amont. Une quinzaine de jours avant le

dépistage, elles se rendent sur le quartier ou la commune concernée. Leur rôle est de rassurer les femmes en les informant, et de les convaincre de la nécessité de se faire dépister.

LE DEPISTAGE EN BREF

- A Montpellier le dépistage concerne toutes les femmes à partir de 40 ans.
- Celles-ci reçoivent une convocation personnelle les invitant à faire une mammographie dans un véhicule équipé à cet effet.
- L'examen est réalisé très rapidement par des manipulatrices spécialisées.
- Il est gratuit, indolore et sans risque.
- Les résultats sont envoyés quelques jours après.
- Les femmes dont le test est positif sont invitées à consulter leur médecin traitant.
- Un test positif ne signifie pas que le diagnostic de maladie est porté mais tout simplement qu'il existe certaines anomalies. En fait, on compte moins de 10 % de cancers sur les tests positifs.
- Plus une lésion est jeune, plus elle est facile à soigner. Au stade précoce, les traitements sont moins agressifs, moins longs, moins coûteux et leur taux de succès excellent.

N° Vert 05 131 231

DEPISTAGE
GRATUIT DU
CANCER DU SEIN
SEPTEMBRE 1992
MAMMOBILE
• MONTPELLIER
LES AUBES/
POMPIGNANE
Supermarché Atac
1360, avenue de la
Pompignane
Mardi 1^{er} -
Mercredi 2
• MONTPELLIER
LES AUBES/
POMPIGNANE
Parc Rimbaud -
Avenue de St Maur
Jeudi 3
• MONTPELLIER
COMEDIE-GARE
Gare routière Place
du Bicentenaire
Vendredi 4 -
Samedi 5
• MONTPELLIER
COMEDIE-GARE
Esplanade - face
Mess des Officiers
Lundi 7 - Mardi 8
• MONTPELLIER-
PEYROU
CENTRE
HISTORIQUE
Esplanade - face
Mess des Officiers
Mercredi 9 - jeudi
10 - Vendredi 11 -
Samedi 12
• MONTPELLIER
- PEYROU
CENTRE
HISTORIQUE
Esplanade - face
Mess des Officiers
Lundi 14
• MONTPELLIER-
BOUTONNET
10, Avenue du
Professeur Grasset
(face Maternité)
Mercredi 16 -
Jeudi 17
• MONTPELLIER
- HOPTAUX-
FACULTES
Place J. Beumel -
Plan des 4
Seigneurs
Lundi 21 - Mardi
22 - mercredi 23 -
Jeudi 24
• ESPLANADE -
face Mess des
Officiers
Journée portes
ouvertes
Vendredi 25
• MONTPELLIER-
GAMBETTA
1, rue de la
Raffinerie (derrière
la Sécurité Sociale)
Lundi 28 - Mardi
29 - Mercredi 30

A ce prix là, plus besoin de rentrer à pied.

**Jusqu'au
12 septembre**

EPICERIE

Pain d'épices Vandamme
Le kg **9^f90**

Café Lavazza
2 x 250 g (soit 39,00 F au kg) **19^f50**

Riz long étuvé Uncle Ben's
2 x 425 g (soit 34,70 F au kg) **29^f50**

Ravioli Panzani
2 x 4/4 (soit 10,28 F au kg) **16^f45**

Ronron viande-légumes
Boîte 1/2 (soit 6,22 F au kg) **10^f20**

BOUCHERIE VOLAILLES

Lot de 2 poulets P.A.C.
Le kg **10^f90**

6 cuisses de poulet
Barquette 1 kg **14^f50**

CREMERIE

**Emmental français
45% M.G.**
6/800 g. Le kg **29^f90**

Pizza royale St-Tropez
400 g (soit 34,75 F au kg) **13^f90**

Colin x 15 bâtonnets Iglo
450 g (soit 28,78 F au kg) **12^f95**

TEXTILE

Pantalon velours
85 % coton-15 % polyester. Plusieurs coloris
2 à 5 ans **39^f50**

Pantalon velours
100 % coton. Plusieurs coloris
du 6 au 16 ans **49^f00**

Chemise flanelle tissée
100 % coton.
Du 6 au 16 ans **39^f00**

**Ensemble sweat
capuche + caleçon**
Imprimé
50 % acrylique-50 % coton
du 2 au 5 ans **129^f00**

**Sweat-shirt uni
avec transfert**
50 % acrylique-50 % coton
du 2 au 5 ans **45^f00**

**RENTREE
DES CLASSES**

Pochette traçage
Comprenant 1 règle plate 30 cm,
2 équerres + 1 rapporteur **3^f50**

Feuillets mobiles Seyes
400 pages **7^f95**

Pochette 30 feutres assortis
5^f90

**Lampe architecte
métal laqué**
Double bras articulé. Hauteur 1 mètre
Coloris assortis **34^f50**

Géant Casino

MONTEPELLIER Rte de PALAVAS - AUTOROUTE SORTIE SUD

DEPUIS LE 7 SEPTEMBRE

En Petibus, à pedibus, vivre le centre ville.

le **Petibus**



**IL A TOUT POUR PLAIRE
Bienvenue à bord de Petibus !**

Le Petibus, c'est le nouveau compagnon écomobile du centre ville. Peu encombrant, peu polluant, très silencieux et économique, et surtout très pratique, il est le complément indispensable de toutes les autres lignes SMTU pour profiter du centre ville.

Profitez-en, sans jamais l'attendre, il passe toutes les

5 minutes ! Utilisez votre titre de transport habituel ou si vous n'en possédez pas, achetez un ticket au nouveau distributeur automatique à votre disposition à chaque arrêt.

La correspondance avec les autres lignes est gratuite.

Bon voyage, avec le Petibus !

Le Petibus, l'ami du centre ville.



Brèves

SUBVENTIONS COURNONSEC ET COURNONTERRAL

Les associations susceptibles de solliciter une subvention pour 1993 doivent impérativement adresser un dossier à M. le Député-Maire avant le 30 septembre 1992. Les dossiers seront reçus au guichet du rez-de-chaussée prévu à cet effet en mairie à partir du 14 septembre 1992.

ELECTEURS ATTENTION :

Suite à une réaffectation de l'Ecole Sévigné en locaux associatifs, les électeurs des bureaux 9 et 10 de l'Ecole Sévigné sont informés qu'ils devront aller voter dorénavant à l'Ecole Renouvier, située au 4, rue Bernard de Trévières pour le référendum sur le traité de l'Union Européenne le Dimanche 20 septembre 1992, avec leur carte électorale de 1991. Ils recevront une nouvelle carte au mois de mars 1993 pour les scrutins à venir.

BRAVO ! MONTPELLIER AVF ACCUEIL

Avec un souci permanent de générosité des bénévoles de l'association Montpellier AVF Accueil vous attendent pour vous offrir accueil, amitié, écoute. Leur objectif : rendre votre vie plus agréable en animant et organisant des rencontres, en facilitant vos démarches et en vous faisant connaître la ville que pour des raisons diverses vous avez décidé d'habiter.

34, Faubourg St Jaumes (rentrée le 7 septembre).

ENVIRONNEMENT

ABONDANTE, PURE: L'EAU A MONTPELLIER COULE DE SOURCE !



Ernest Granier, adjoint au maire, délégué aux Services Techniques, visite la station de clarification des eaux, François Arago.

Même en période de sécheresse, la Ville de Montpellier continue à fournir aux montpelliérains, sans restriction, une eau abondante, pure et bon marché. Une véritable gageure !

Malgré les conditions climatiques difficiles et l'exceptionnelle sécheresse qui a sévi à Montpellier ces dernières années, la ville aux 100 fontaines n'a jamais manqué d'eau. Aucune restriction n'a été imposée aux montpelliérains qui ont pu, en toute quiétude, prendre des douches, arroser leur jardin et laver leur voiture. Ce n'est pas le cas de toutes les villes de la région !

Il n'y a pas si longtemps pourtant, les étés secs se soldaient par une importante pénurie d'eau entraînant coupures et rationnement. La municipalité a su faire preuve d'imagination pour régler ce problème. En effet, comme l'indique M. Robequain, Directeur Général des Services Techniques de la ville, Montpellier est placée dans des conditions géographiques, géologiques et climatiques qui posent des problèmes particuliers : "certes, les pluies sont assez importantes mais elles arrivent souvent par de brefs et violents épisodes, séparés par de longues périodes sèches. La ville ne peut donc pas être alimentée de façon "classique" par les cours d'eau naturels dont le débit peut varier de plusieurs centaines de mètres cubes par seconde pendant quelques heures de crues, à des étiages très sévères. Il existe heureusement, à proximité immédiate de Montpellier de très vastes massifs calcaires, très fissurés, qui constituent des aquifères karstiques stockant des eaux de volume considérable et de qualité remarquable. Les résurgences de ces eaux et tout particulièrement la "source" du Lez sont utilisées de longue date. L'acqueduc Pitot date du 18^e siècle. Elles ont permis, avec de nombreux puits, d'assurer tant bien que mal l'alimentation en eau de la ville jusqu'au milieu du siècle actuel".

D'autre part, la ville joue la carte de la diversification. C'est une option importante d'après M. Franck, Directeur de la Compagnie Générale des Eaux qui gère le service d'eau potable de Montpellier : "dans une grande ville il est essentiel pour assurer la sécurité de la distribution de disposer de plusieurs sources d'alimentation en eau potable indépendantes. Outre le Lez, la ville peut aujourd'hui utiliser l'eau du canal du Bas-Rhône qui arrive à l'usine de traitement de Portaly. Cette eau, bien que de qualité médiocre, donc coûteuse à traiter, constitue une réserve abondante très appréciable. Lors de la grande sécheresse en 1989 l'eau du Bas-Rhône a fourni l'appoint nécessaire (5 % des volumes de l'année) pour que Montpellier ne souffre d'aucune pénurie. Depuis cette date, l'eau du Lez a suffi aux besoins de la ville.

Le Lez fournit aux Montpelliérains une eau abondante et d'excellente qualité.



Non seulement les montpelliérains disposent d'eau en abondance mais celle-ci est en outre d'une qualité exceptionnelle. L'eau pompée dans la nappe du Lez est parfaitement pure. Les analyses physico-chimiques et bactériologiques ne décelent aucun élément polluant. Un seul petit problème, la turbidité de l'eau : les orages et le pompage à gros débit provoquent en effet l'entraînement dans l'eau de matières minérales très fines (argile, silice) qui troublent l'eau. La station de clarification François Arago permet d'éliminer ces particules et c'est une eau parfaitement limpide qui est livrée à la consommation.

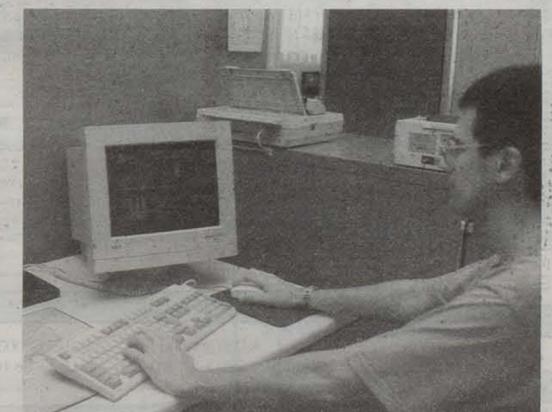
La production de l'eau ainsi que le contrôle de sa qualité sont complètement automatisés. Toutes les installations disposent d'automates programmables capables de prévenir en cas de dysfonctionnement, voire d'intervenir pour mettre par exemple une pompe-relais en marche en cas de panne. Ce système de télégestion fonctionne en permanence 24 h sur 24 et permet d'agir le plus en amont possible et d'éviter au maximum les coupures d'eau au robinet du consommateur.

Par ailleurs, des analyses de la qualité sont faites sous le contrôle de la DDAS, par un laboratoire officiel (Bouisson Bertrand) : au total en 1991, 1 077 analyses bactériologiques et 169 analyses chimiques, à la source et en différents points du réseau, ont toutes révélé une eau parfaitement conforme aux normes de potabilité.

Les montpelliérains peuvent dormir le gosier tranquille. Ils ont pour encore très longtemps de quoi se désaltérer.

UNE EAU PAS CHERE

Dernier point assez remarquable : cette eau abondante et pure est plutôt bon marché. A 5,7 F du m³ l'eau montpelliéraine est moins chère qu'à Nice, Rennes, Bordeaux, Marseille, Lyon, Nancy, etc. Un litre d'eau de source du Lez coûte 1/500^e du prix d'une bouteille d'eau minérale.

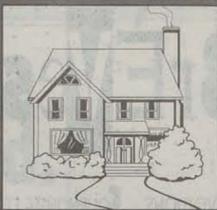


Pour lutter contre les fuites et le gaspillage, la CGE dispose d'un système de télégestion qui fonctionne en permanence, 24 h sur 24.

Depuis l'été 1991, pour répondre à une augmentation prévisible des besoins dans l'avenir, les pompes ont été descendues à 47 mètres. C'est dire qu'il y a encore une large marge de manoeuvre.

Cela n'empêche pas de lutter contre les fuites et le gaspillage. Les efforts portent leurs fruits : en 3 ans le "rendement" du réseau a été considérablement amélioré. En permanence les canalisations sont

IMMOBILIER



En vacances 365 jours par an.

les Californiennes
FLORENCE
 Du studio au 5 pièces duplex - Face IBM
 Appartements d'une conception nouvelle
 Dans un parc de 6000 m² avec piscine
 Bureau de vente sur place
 67.64.68.52



SANTA MONICA
 Du 2 pièces au 4 pièces - A Piérolle
 Solarium - Piscine - Salle de sport
 Bureau de vente sur place
 67.50.39.20

MARINA DEL REY
 Du 2 pièces au 5 pièces
 A Port Ariane, sur le port
 Appartements spacieux - vastes grandes terrasses
 Piscine et salle de sport
 Bureau de vente sur place
 67.64.23.18

Bureau de vente central "Le France" Antigone - Tél : 67.22.50.90

**CONSTRUIRE PARTOUT
 OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE**



67.64.68.64

copra
 LANGUEDOC-PYRENEES
 L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

SOFAP

Promoteur - Constructeur
 vous propose à Montpellier :

- Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud :**
 Bureaux et appartements de standing (T1 au T5) avec grandes terrasses
 67 22 47 37
- Le Clos de Belvezet à Ste-Odile :**
 Appartements de standing (T1 au T5)
 67 79 76 11

SOFAP
 L'INNOVATION IMMOBILIERE

Direction Régionale : 91 56 80 21

LES 60 JOURS URBAT DU 15 SEPT. AU 15 NOV.

Pendant les "60 JOURS URBAT", c'est l'occasion de changer de cadre de vie, grâce à nos offres exceptionnelles sur toutes les réalisations URBAT à Montpellier.

LE DOMAINE DES PINS
 Rue du Pont de Lavérune

LA BASTIDE CELLENEUVE
 Quartier Celleneuve

LE MAGISTER
 Quartier Faculté des Sciences

LES HÉLIADES
 Avenue du Père Soulas

LE GALION
 Quartier Rabelais

VILLA BERTHELOT
 Boulevard Berthelot.

Pour tout renseignement
 sur nos offres contactez
 nous au 67 14 13 12

urbat
 L'ÉNERGIE D'UN GRAND BATISSEUR
 9 Quai des Tanneurs - 34000 Montpellier
 67 14 13 12

POUR VOUS AIDER DANS VOTRE RECHERCHE

Notre but étant de vous aider dans la recherche d'une acquisition immobilière, quelques informations vous concernant pourraient nous permettre de vous guider plus utilement dans vos démarches. Nous avons établi à votre intention un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir remplir avec beaucoup de précision, pour mieux cibler ce que vous recherchez, et retourner à :
SEDIP L.R. - Parc Club du Millénaire - Bâtiment 17-01
 1025, rue Henri-Becquerel - 34036 Montpellier Cedex 1

Nous vous en remercions

QUE RECHERCHEZ-VOUS ?

Maison Neuf Ancien
 Appartement

TYPE

Studio F2 F3 F4 F5 F6 plus

SECTEUR

.....

ACQUISITION DESTINEE A :

Résidence principale
 Résidence secondaire
 Investissement

Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux professionnels qui peuvent vous documenter (sans engagement) ?

Oui Non

POUR VOUS SITUER

Nom
 Prénom Age
 Adresse

Téléphone
 Profession

REVENUS

6.000 à 8.000 F 12.000 à 16.000 F
 8.000 à 12.000 F + de 16.000 F
 Votre apport personnel :

BUDGET ENVISAGE

entre 150.000 F et 300.000 F
 entre 300.000 F et 450.000 F
 entre 450.000 F et 600.000 F
 entre 600.000 F et 1.000.000 F
 Plus de 1.000.000 F

BEC

IMMOBILIER

Beauté Equilibre Confort
 Toutes Réalisations
 Immobilières

12, rue Poladilhe
 34000 MONTPELLIER
 Tél 67 54 51 06
 Fax 67 04 25 75

Pour vendre
 ou acheter

**UN TERRAIN,
 UNE MAISON,
 UN APPARTEMENT**

L'IMMOBILIER

*en vente
 chaque mois*

DOSSIER

L'ECOLE FAIT SA RENTREE



Chaque année, les services municipaux profitent des vacances d'été pour rénover et embellir le patrimoine scolaire montpelliérain. 18 500 écoliers nous font confiance. C'est pourquoi nous tenons à leur offrir les meilleures conditions d'accueil possible. Avec l'ouverture de l'école Primaire de Villeneuve d'Angoulême, de l'école Maternelle Val de Croze / Montpellier Village et la construction d'une salle de restaurant scolaire à l'école Maternelle Anatole France, la ville s'adapte à la demande des quartiers en pleine expansion aussi bien qu'à celle du centre ville. Tous les enfants ont droit à la même qualité d'accueil et d'enseignement. Nous veillons à leur sécurité et à leur encadrement en dehors du temps scolaire et nous poursuivons l'effort d'intégration scolaire des enfants handicapés. L'école est en effet une ouverture formidable sur la ville et la vie. L'expérience menée avec l'animation scolaire en est l'illustration parfaite. Informatisation et câblage des écoles, centre de ressources technologies nouvelles, PAE, PAI, activités sportives et culturelles, bibliothèques d'école, classes de découverte sont autant d'instruments mis à la disposition des enfants mais qui seraient inutiles sans le relais engagé par tous les enseignants, les animateurs et le personnel de service auxquels nous souhaitons bon courage et bonne rentrée.
Michel BELORGEOT
 Adjoint au Maire
 Délégué à l'Enseignement.



**GROS PLAN SUR
 L'ANIMATION
 SCOLAIRE**

**L'ART
 FAIT
 ECOLE**

**TRAVAUX
 DE
 VACANCES**

ANIMATION SCOLAIRE: PORTES OUVERTES

SUR LA VIE

La réussite scolaire passe souvent par une égalité reconnue des enfants par la ville et grâce aux structures mises à leur disposition. Andrée Weill, Conseillère Municipale, déléguée à l'animation dans les écoles, travaille avec toute son équipe à mettre l'enfant en prise directe avec son environnement et lui ouvrir les portes sur la vie.

Andrée Weill, Conseillère Municipale déléguée à l'animation dans les écoles, en compagnie de Michel Belorgeot, au Centre Ressources de la Maison Pour Tous Léo Lagrange.

Quel bilan tirez-vous de l'action de votre service ?

Depuis 1989, notre équipe soutenue par Georges Frèche et Michel Belorgeot a poursuivi et intensifié le travail mené par la Mairie depuis 1977 pour ouvrir l'école sur l'extérieur, sur la vie de la ville, la découverte, la nature, la culture, le patrimoine. Toutes nos actions participent d'une volonté commune de décloisonnement de l'enseignement et de mise en prise directe de l'enfant avec son environnement immédiat. Nous avons ainsi obtenu des déblocages psychologiques extraordinaires. Dès l'instant où l'enfant, par le biais d'une animation, voit sa valeur reconnue, il lui est possible d'établir avec ses camarades ou l'enseignant, des rapports qui ne se définissent pas seulement en terme d'autorité ou de conflit. Les résultats scolaires s'en ressentent alors, et de manière très positive. Comment a évolué ce concept d'animation scolaire ?

Si dans un premier temps, le rôle du Service se limitait à cofinancer avec l'Inspection Académique plusieurs P.A.E. ou P.A.I. (Projet d'Action Educative et Projet d'Animation Innovante,) d'organiser le Carrefour de l'Enfance ou de mettre en place les Contrats d'Aménagement du Temps de l'Enfant, il est vite apparu que les besoins importants dans ce domaine nécessitaient une nouvelle approche du concept d'animation scolaire. Les conventions passées avec différents organismes nous ont en effet permis d'élargir sans cesse notre champ d'intervention et de nous ouvrir tant aux secteurs culturels que sportifs que scientifiques... La collaboration étroite entre l'Inspection d'Académie, la DRAC et la Ville va aussi permettre de lancer dès cette année, des ateliers de pratique artistique, scientifique, culturelle et sportive, qui vont ainsi compléter les traditionnels PAE, PAI.

Comment expliquez-vous l'importance accordée aux Bibliothèques Centres Documentaires dans les écoles ?

Un effort important de sensibilisation au livre devait en effet être mené dans les écoles, compte tenu des récents sondages

alarmants qui montrent que le livre a de moins en moins de place dans l'environnement familial de l'enfant. Il était donc important que dans le cadre de l'école, l'enfant puisse disposer d'un lieu de lecture et d'animation où le livre ne soit pas seulement perçu comme un vecteur technique et scolaire, mais aussi comme un plaisir. L'Association ABCD, chargée de la mise en place de ces structures, est financée par la Ville et œuvre dans le cadre d'un plan lecture depuis 3 ans. 270 000 F/an ont déjà été investis pour l'achat de livres et 150 000 F pour le matériel d'aménagement sans compter



Les bibliothèques Centres Documentaires (ici Ecole Maternelle La Rauze) un rôle essentiel de sensibilisation au livre.

les investissements de travaux immobiliers... L'apprentissage du Jeu d'Echecs dans les écoles semble, en revanche, plus anecdotique... Détrompez-vous. Cette initiation aux



Plus de 1 000 enfants, dont une classe de malentendants de l'Ecole Renouvier ont pu bénéficier de l'initiation aux Echecs animée par le club Karpov : une expérience pilote.

Echecs, entreprise dans 16 écoles de la ville et animée par le Club Karpov, fait déjà figure d'expérience pilote en France. En tout, ce sont près de 1 000 enfants des CE2, CM1 et CM2 qui sont concernés par cette expérience, dont une classe de malentendants de l'Ecole Renouvier. Vous seriez étonnés de voir la rapidité avec laquelle les enfants ont appris, en un an, à déplacer les pièces sur l'échiquier. Les Echecs sont excellents pour le développement intellectuel de l'enfant. Ils mobilisent plusieurs qualités d'attention, de concentration, de réflexion, de logique et de respect de l'autre. Enfin, au niveau

pédagogique, il est bien établi qu'une heure d'échecs est aussi profitable qu'une heure de mathématiques ou d'orthographe. Selon quels critères sont choisis les thèmes de ces animations ?



Les visites pédagogiques au Musée Fabre : offrir aux enfants la possibilité d'entrer le plus tôt possible au contact du beau...

Selon des critères très divers définis avec le groupe de travail des affaires scolaires et sur une expérience personnelle. Dans le cas des concerts pédagogiques qui ont permis cette année à 6 000 enfants des écoles d'assister, certains pour la première fois de leur vie, à un concert de l'Orchestre Philharmonique, j'ai fait appel à mes souvenirs de petite fille. Je me suis souvent, en effet, de l'impression que fit sur moi le spectacle du jeune prodige Roberto Benzi conduisant un orchestre, ou de l'émotion ressentie avec les ballets du Marquis de Cuevas... Le public de demain se forme aujourd'hui dans nos écoles. Sans vouloir en faire des artistes à



L'Ecolothèque, un lieu d'éveil et de sensibilisation à l'environnement pour tous les enfants de la ville.



6 000 enfants des écoles rassemblés pour les concerts pédagogiques organisés à l'Opéra Berlioz.



Les classes de découvertes (classes de neige, classes vertes, classes rouges), bénéficieront cette année d'un budget de 1,07 MF.

que, nous avons souhaité établir des liens avec d'autres structures. Ainsi, l'Opéra d'Henri Maier propose cette année aux écoles primaires de Montpellier de monter "L'Opéra des Chats". Jacques Nichet et le Théâtre des Treize Vents organisent quatre représentations exceptionnelles du Théâtre des marionnettes Viet-Namiennes. Sans oublier le Musée Fabre où nous organisons toujours des visites gratuites et guidées, avec, dès septembre, et sur le modèle de l'Eté Australien, la visite de l'Exposition Frédéric Bazille.

L'Ecole en dehors de ses murs ?

C'est vrai que nous avons ressenti la nécessité d'ouvrir aux enfants tous les lieux qui leur sont habituellement inaccessibles. Sur le principe de l'ouverture à la culture, pourquoi ne pas amener les enfants assister à un vrai match de football sur le stade de la Mosson ? Nous voulons leur donner les moyens d'être en prise directe avec la vie et les événements, leur faire connaître les structures mises à leur disposition sur la ville et leur apprendre à les utiliser. Lutter contre la passivité, susciter la curiosité, ouvrir les portes sont nos objectifs. L'expérience cinéma menée dans deux quartiers de la ville en collaboration avec les salles "Diagonal", illustre assez bien cette volonté. A partir de la projection d'un film, et autour de thèmes de travail élaborés en classe, le dialogue s'est instauré entre les enfants, les instituteurs, mais aussi, et c'est un point très important, avec les parents. Sans se substituer au rôle indispensable de l'instituteur, il nous paraît en effet indispensable que les parents soient associés à la vie scolaire de l'enfant. Certains parents nous ont confié leur étonnement, puis leur joie, d'aller avec leurs enfants au cinéma, au musée, au concert, ou plus simplement acheter un livre. Ce lien tissé entre la famille, le milieu scolaire et l'enfant est une façon de lutter contre le cloisonnement dont souffre trop souvent l'enseignement. La diffusion de la culture dans les quartiers, à l'exemple de l'initiative menée en collaboration avec les Affaires Scolaires et l'Artothèque, répond bien à ce souci. Des expositions pourront en effet être organisées dans les

salles polyvalentes des écoles primaires, et les enfants, accompagnés de leurs parents, pourront s'y rendre et dialoguer avec les artistes invités...

L'animation dans les écoles s'intéresse également à d'autres domaines. Quels sont les rapports établis avec le milieu scientifique ?

L'évolution de notre environnement moderne appelle en effet de notre part une ouverture accélérée sur la science et les nouvelles technologies. Aujourd'hui, la quasi totalité des écoles est équipée d'ordinateurs et le Centre Ressources de la Maison pour Tous Léo Lagrange permet déjà un apprentissage de la lecture active au moyen d'un programme informatique "Elmo", à la robotique, à la P.A.O. et aux découvertes scientifiques par le biais d'expositions et de valises pédagogiques. Les enfants y circulent en modules, pendant deux à trois jours, voire une semaine. Il manquait cependant une structure permettant une réelle approche des sciences physiques et modernes. Grâce à une convention signée avec le Ministère de la Recherche et de la Technologie, nous allons mettre en place des ateliers de pratique scientifique où les enfants pourront manipuler des objets à haute teneur technologique... 300 000 F seront ainsi dégagés pour doter les écoles de la ville du matériel scientifique adéquat. L'encadrement sera assuré par des animateurs recrutés grâce au tissu associatif scientifique. En s'initiant très tôt à la démarche scientifique, l'enfant pourra ainsi mieux appréhender la vie et les métiers du futur... L'expérience météo de l'école du Lez est en cela exemplaire qu'elle a été menée avec l'aide d'un milieu scientifique réel, en l'occurrence, la météo de Fréjorgues.

Pouvez-vous nous citer quelques uns de vos projets ?

Ils sont nombreux. Autour de l'image et de l'audio-visuel notamment. Nous souhaitons la création d'un nouveau Centre Ressources à Grammont. L'Inspection Académique a détaché un instituteur et les travaux vont bientôt démarrer. On y trouvera un vrai petit studio vidéo avec caméscope, table de montage... Les enfants pourront ainsi se familiariser avec les techniques de l'audio-visuel et démocratiser un peu l'image télé en préparant eux-mêmes des reportages ou des fictions. Nous avons aussi un projet d'exposition d'instruments de musique, en collaboration avec les luthiers de Montpellier, le Ministère de la Culture. Pendant trois semaines, au Carré Sainte-Anne, les enfants pourront découvrir tous les instruments de musique, de la préhistoire à nos jours.

Les liens établis avec l'Ecole des Beaux Arts pourraient aussi déboucher sur l'organisation de classes culturelles.

Autant d'initiatives pour faire de l'Animation Scolaire l'un des vecteurs essentiels de réussite et d'épanouissement de l'enfant dans sa ville.

L'ART FAIT ECOLE

Inaugurées le 13 juillet 1992, les fresques murales réalisées par l'Atelier d'enfants Jeff Namur, ont décoré le grand hall du Corum pendant toute la durée du Festival de Radio France et de Montpellier. Coordonnée par les Affaires Culturelles de la Ville de Montpellier,

enfants de la ville de Montpellier, âgés de 7 à 11 ans, ont travaillé pendant plusieurs semaines pour réaliser ces 250 m² de toile peinte. Les montpelliérains pourront en retrouver les plus beaux motifs dans la brochure 92/93 de l'Orchestre Philharmonique.



L'Orchestre Philharmonique et le Festival de Radio France, cette initiative a pris sa source dans un Projet d'Action Educatif mené en 1991 à l'Ecole Gambetta. 54

Andrée Weill inaugure les fresques de l'Opéra Berlioz. A ses côtés, René Koering, Directeur de l'Orchestre Philharmonique.



TRAVAUX DANS LES ECOLES

Pendant tout l'été, les techniciens de la Ville et les entreprises ont exécuté leurs "travaux de vacances". Résultat : un grand coup de fraîcheur sur le patrimoine scolaire.



Pose de la première pierre du restaurant scolaire de l'Ecole Primaire Voltaire, en présence de Michel Belorgeot, Gilbert Roseau, Paul Prunier et Jacqueline Bégin, Conseillère Municipale, Déléguée à la cuisine centrale.

Profitant des congés scolaires, le Service Enseignement entreprend chaque année de gros travaux d'entretien dans les écoles :

- Aménagement de cinq cours (Ecoles Berthe Morizot, Louis Blanc, La Chambrerie, Bari-Primaire, Estanove, 865 000 F
- Réfection de six toitures complètes (Ecoles Salamanque, Prévret, la Chambrerie I et II, Estanove, La Martelle, 460 000 F
- Travaux de peinture (Ecoles des Cévennes, Aiguelongue maternelle, Les Tours, La Fontaine, etc. 357 000 F
- Pose de sols souples (Ecoles Cité Astruc maternelle, Salamanque primaire... 160 000 F
- Ravèlement des façades, réfection des peintures, aménagement des abords du plateau sportif du groupe scolaire Aiguelongue. 300 000 F
- A côté de ces opérations identifiées, de très nombreux travaux d'entretien, de réhabilitation et de modernisation sont effectués dans toutes les écoles de la ville. Quelques exemples :
- Centre ville**
 - Ecole maternelle F. Garnier, réfection de deux sanitaires : 110 000 F
 - Ecole Chaptal, préau : 80 000 F
 - Ecoles Dr Roux, Jeanne d'Arc, P. Bert, réfection boiseries : 100 000 F chacune
- Quartiers nord et est**
 - Réfections sanitaires :

- Quartier Nord-Ouest**
 - Réfections plomberie, carrelages et sanitaires :
 - Louisville maternelle : 60 000 F
 - Heidelberg primaire : 65 000 F
 - Réfection sols :
 - Salamanque primaire : 80 000 F
 - Réaménagement salles, peintures :
 - Troubadours maternelle : 60 000 F
 - Les Tours maternelle : 60 000 F
 - Carnot et Molière : 100 000 F
- Quartier Sud et Sud-Ouest :**
 - Ecole Antigone maternelle, création bibliothèque : 80 000 F
 - Ecole Les Aiguerelles primaire, clôtures portail : 50 000 F
 - Ecole A. Daudet, PVC menuiseries : 80 000 F
 - Ecoles Voltaire I et II, menuiseries : 160 000 F
 - Ecole La Martelle, abris cour : 80 000 F
 - Ecole Pas du Loup, peintures, carrelages : 80 000 F

- Ecole Mozart : 100 000 F
 - Ecole Aiguelongue : 60 000 F
 - Peintures, plafond :
 - Ecoles Les Pins Primaire, le Lez maternelle, Jeu de Mail I, Les Cévennes, Jean Moulin, Jean Mermoz : 250 000 F
- En plus de ces grands travaux d'été, la Ville de Montpellier poursuit sa politique d'extension du patrimoine scolaire, principalement dans les nouveaux quartiers, pour faire face à l'afflux d'une population jeune.

Deux nouvelles écoles ouvrent ainsi leurs portes cette rentrée :

- L'Ecole Primaire de Villeneuve d'Angoulême dans le secteur sud de la ville, sur la ZAC de la Croix d'Argent. Réalisé en deux tranches pour un coût total de 9,7 MF, le groupe scolaire de Villeneuve d'Angoulême regroupe aujourd'hui autour de son école maternelle de cinq classes, son restaurant scolaire et ses locaux annexes, une école primaire de cinq classes, avec salle de restaurant, bibliothèque, salle polyvalente, salle informatique et locaux annexes.
- L'Ecole maternelle Val de Croze/Montpellier Village

Première tranche du groupe scolaire Val de Croze, l'école maternelle réalisée pour un coût de 5,4 MF prévoyait la construction :

- de six classes et de ses locaux annexes,
- du restaurant scolaire,
- d'une chaufferie pour l'ensemble des groupes scolaires,
- du centre de loisirs sans hébergement pour les mercredis et les vacances scolaires.

La deuxième tranche concernera la construction de l'Ecole Primaire (six classes) et du restaurant scolaire primaire.

Coût total de l'opération : 10,3 MF

Visite de chantier à l'Ecole Maternelle Val de Croze/Montpellier Village.



Enfin, au centre ville, poursuivant le vaste programme de rénovation et de construction de restaurants scolaires, qui lui permet aujourd'hui d'en comptabiliser 81 pour 126 écoles, la Municipalité a décidé de construire à l'Ecole maternelle Anatole France une salle de 77 m² destinée uniquement à la restauration des enfants.

Le restaurant, attenant à l'école comporte une salle à manger, un office, des sanitaires et un vestiaire. Il est cloisonné de manière à accueillir trois petites unités de 16 enfants.

Coût de l'opération : 400 000 F

Parmi les grands travaux entrepris cette année et les réalisations qui seront inaugurées dès cette rentrée, retenons :

- Reconstruction et réhabilitation à l'école primaire Cité Mion I : ouverture d'une salle polyvalente, d'une bibliothèque et réaménagement à l'intérieur du bâtiment de la classe des trisomiques, avec salle de kiné et sanitaires - 1,2 MF
- Extension des bâtiments Ecole maternelle Les Cévennes - 250 000 F
- Extension du restaurant scolaire de l'Ecole primaire Les Pins - 100 000 F
- Création du plateau sportif du groupe scolaire des Prés d'Arènes - 350 000 F

Tenue correcte exigée



M Ville propre à vous de jouer

La campagne "Montpellier Ville propre, ne sortez pas vos poubelles avant 20 heures" n'a pas été suivie par tous.

L'incivisme de certains a conduit la Ville à prendre un arrêté municipal le 5 mai 1992 relatif à l'enlèvement d'ordures des dépôts illégitimes.

Ceux-ci peuvent être des ordures ménagères, des objets encombrants, des ruines de chantier ou tous dépôts qui nuisent à l'intégrité de l'espace urbain public mais aussi à l'ensemble de l'environnement. Afin que nul ne l'ignore, il est bon de rappeler que :

- 1) les habitants du Centre Historique doivent déposer leurs ordures ménagères dans des sacs plastiques distribués gratuitement par la Société Poitevine de Nettoyement - 16, rue Sérane - une heure avant la collecte qui s'effectue tous les jours de 20 heures à 24 heures.
 - 2) les habitants du secteur de la Cavalerie doivent les déposer dans des conteneurs mis à leur disposition par la Ville à partir de 20 heures, 3 jours sur 7, selon un calendrier qui leur a été communiqué.
 - 3) les habitants du reste de la ville doivent déposer dans les conteneurs mis à leur disposition à partir de 20 heures, 6 jours sur 7, sauf veilles de dimanches et jours fériés.
 - 4) les encombrants sont retirés à titre gratuit sur simple demande à la Société Poitevine de Nettoyement au numéro de téléphone 67 27 20 21.
 - 5) les ruines de chantiers doivent obligatoirement être stockées temporairement dans des bennes métalliques ou évacuées immédiatement par les entrepreneurs chargés des travaux qui les occasionnent.
- A défaut et après mise en demeure, la Ville enlève d'office les dépôts illégitimes aux frais des contrevenants, selon un tarif fixé par délibération du Conseil Municipal.



Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au Service Nettoyement de la Ville au : 67 34 70 93

SEANCE DU 18 JUI

CONSEIL

SEANCE DU 18 JUI

plan d'aménagement de la Zac Blaise Pascal.

22. Cession de la Ville à la SERM des parcelles EZ 69-177-308 (ex 180P) dans le cadre de la Zac Port Marianne-Consuls de Mer.

23. Approbation du dossier de réalisation de l'extension-modification de la Zac Port Marianne-Consuls de Mer, demande de déclaration d'utilité publique et suppression du plafond légal de densité.

24. Approbation du dossier de création de la Zac Millénaire III.

25. Acquisition par la Ville à l'OPAC du terrain nécessaire à l'implantation du groupe scolaire du Val de Croze.

26. Zac du Val de Croze. Modification du plan d'aménagement de zone. Définition des objectifs. Modalités de concertation du public.

27. Dans le cadre du programme Horizon de la CEE, convention entre la Ville de Montpellier et la Ville d'Athènes pour aider les villes grecques à développer les services visant à l'insertion de personnes handicapées. Cette opération sera gérée par le C.C.A.S.

28. Restructuration du Centre d'Hébergement féminin et mise en oeuvre dans le cadre d'un chantier Formation.

29. Modifications du tableau des effectifs concernant les décrets d'application filières sportives.

30. Conventions de mise à disposition partielle de locaux appartenant à la B.B.C. S.A., 59 Av. de la Bourdonnais Paris 7^e, au bénéfice de la Ville de Montpellier.

31.32. Subventions de la Ville de Montpellier : à l'Association "Jour de la Terre" compte tenu de son action importante au plan local sur la sensibilisation aux problèmes de recyclage ; à l'Association de Prévention Spécialisée Héraultaise dans le cadre de l'organisation d'un chantier de débroussaillage et de nettoyage sur les abords du Lez, à hauteur du domaine de Méric.

33. Dénomination du square "Louis Carles", situé devant l'école Pape Carpentier à Celleneuve.

34. Demandes de subventions pour la restauration de la Place de la Canourgue dans l'esprit des jardins traditionnels à la française.

35. Réfection de la couverture de la serre du parc zoologique de Lumaret. Appel d'offres et demande de subvention.

36. Avenant n° 1 au marché Guinet Derriaz pour le réaménagement de la Place de la Canourgue.

37. Actualisation du prix des repas et de l'accueil dans les restaurants scolaires pour l'année scolaire 1992-93.

38. Adoption du 8ème contrat d'action de prévention 1992 dans le cadre du Conseil Municipal de prévention de la Ville de Montpellier.

39. Adoption des tarifs 1992-93 pour les services et équipements de petite enfance : crèches, haltes-garderies, jardin d'enfants et centre de loisirs sans hébergement.

40. Réserve de cinq hectares à la crèche Louise Guiraud pour les enfants du personnel de l'entreprise SANOFI implantée dans le même secteur.

41. Installation de la crèche parentale "La Souris Verte" dans un local commun résidentiel "Les Garrigues de St-Priest". Travaux, demande de subvention, convention de mise à disposition de locaux.

42. Participation de la ville aux opérations de prévention Eté 92.

43. Participation financière des lycées, LEP, collèges, universités, écoles supérieures et spécialisées au fonctionnement des installations sportives municipales qu'ils utilisent tout au long de l'année scolaire. Actualisation des tarifs pour l'année 1992-93.

44. Convention Ville/Préfecture de l'Hérault pour l'opération "ticket-sport" mise en place par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'aide de 100.000F apportée par l'Etat dans le cadre de cette convention permettra d'étoffer l'opération "Place aux Sports nautiques".

45. Résiliation du marché gros oeuvre avec l'entreprise Miras concernant l'extension de la salle du dojo à côté du Palais des Sports René Bougnol.

46. Adhésion de la Ville de Montpellier au projet de la Ville de Glasgow de réaliser une base de données culturelles dans le cadre du club des Eurocités.

47. Attribution de 30 000 F à chacun des lauréats du Prix Antigone 1992.

48. Attribution de 30 000 F à chacun des lauréats du Prix Antigone 1992.

49. Attribution de subvention aux associations pour l'animation et le soutien scolaire.

50. Attribution de bourses d'apprentissage pour l'année 1992 à 25 familles montpelliéraines.

51. Participation de la Ville aux dépenses d'investissement des collèges. Exercice 91. Complément.

52. Nouveau règlement de travail des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) renforçant leur rôle éducatif auprès des enfants.

53. Avis favorable aux ouvertures de classes envisagées par M. l'Inspecteur d'Académie pour la rentrée 1992. Avis défavorable aux blocages de postes et aux fermetures de classes.

54. Réaffectation des locaux scolaires Renouvier-Séguin.

55. Modification du coût de fonctionnement par élève et répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles.

56. Remboursement à la Ville par les associations utilisant les locaux scolaires et faisant payer un droit d'entrée, d'une somme calculée au prorata du temps d'occupation des locaux.

57.58. Appels d'offres : pour la rénovation du Génie Civil du Château d'eau de la Colombière ; pour l'élargissement de la rue de la Roqueturière.

59. Demande de subventions pour l'aménagement piétonnier de la Place Sainte-Anne.

60. Avenant n° 1 au marché BEC/GUINET DERRIAZ n° 230.096 concernant l'aménagement piétonnier de la Place Sainte-Anne.

61 à 65. Dénomination de voies dans les quartiers Cévennes, Croix d'Argent, Millénaire, Montpellier Centre, Prés d'Arènes.

66. Modification du règlement d'occupation et d'utilisation de l'Espace Urbain.

67. Affectations de subventions.

68. Subvention de la Ville de Montpellier à l'Association des Corses de Montpellier dans le cadre de son action de solidarité avec les victimes de Furiani.

69. Comptes administratifs 1989-90 et 91 de la Ville de Montpellier. Budgets principaux Budgets annexes du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

70. Convention avec le Crédit Local de France pour l'ouverture de crédits de trésorerie.

71. Rapport du Maire au Conseil Municipal concernant l'application de l'article 8 de la Loi n° 91429 du 13 mai 1991 sur la dotation de solidarité urbaine.

72 à 75. Garanties de la Ville au C.C.A.S. : pour le remboursement d'un emprunt de 1.800.000F destiné à la réfection de la façade, à des travaux de mise en conformité et des équipements divers à la Résidence-Foyer Les Aubes ; pour le remboursement d'un emprunt de 600 000 F destiné au ravalement de la façade et à la réalisation de travaux de mise en conformité à la Résidence-Foyer Montpellier ; pour le remboursement ; d'un emprunt de 150 000 F destiné au financement de travaux de mise en conformité de la Résidence-Foyer Paul Valéry ; pour un emprunt de 2 500 000 F destiné à la réfection de bureaux et équipements divers aux services centraux du C.C.A.S.

76. Garantie de la Ville à la SERM pour un emprunt de 10 000 000 F destiné aux travaux d'aménagement de la ZAC du 11 Novembre.

77. Acquisition de 70 terminaux pour la Direction Informatique. Avenant de transfert à la Compagnie financière de crédit bail.

78. Achat de micro-ordinateur, imprimantes, logiciel pour la direction informatique. Appel d'offres.

79 à 84. Exposition Frédéric Bazille. - Convention Ville/Réunion des Musées nationaux, - Tarif des documents édités par le Musée Fabre, - Edition de la correspondance du peintre, - Réalisation d'un film consacré au peintre par FR3 (Océaniques), - Organisation d'une boutique de vente, - Détermination des droits d'entrée (30F plein tarif - 15 F tarif réduit. Gratuité pour les moins de 16 ans.

85. Suppression de trois petits marchés de plein air ne correspondant plus aux habitudes des consommateurs : Emile Diacon, Pas du Loup (Paul Valéry) et la Paillade Nord.

86. Convention entre la Ville et M. Miegerville pour l'exploitation du service de cales dans le centre historique.

SEANCE DU 18 JUI

MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUI

67 34 70 70 QUADRAPHONE

LA MAIRIE SUR LE BOUT DES DOIGTS

Conçu par la société montpelliéraine Delta Vox, expert en télématique vocale et communication, le QuadrAPHONE, nouveau système d'information de la mairie de Montpellier, fonctionne depuis le mois d'avril 92. Près de 2 500 personnes ont déjà pu bénéficier de ses services, avec une forte progression d'appels le week-end et les jours fériés. La Mairie au bout du fil, 24 h/24 et 7 jours/7, c'est en effet l'un des grands

paris du QuadrAPHONE. Parmi les différentes arborescences proposées, les services les plus consultés sont les démarches administratives, suivies des services techniques et du service scolarité - jeunesse - sports. L'utilisation extrêmement simple du QuadrAPHONE, à partir d'un simple clavier de téléphone et la possibilité pour l'utilisateur de faire répéter les messages autant de fois qu'il le désire, font du QuadrAPHONE un service fonction-

nel et pratique d'usage, accessible à tous. Depuis le mois d'avril, l'intégration d'informations concernant l'Office de Tourisme a élargi le champ des informations proposées (voir encadré). Un répondeur numérique interactif, permet également au correspondant de laisser un message à l'attention de la Mairie, avec possibilité de le réenregistrer pour permettre une approche plus "décontractée" après le bip sonore.

5 AU 11 OCTOBRE

L'ARIEGE EN FETE

Pour la première fois, Montpellier accueille pendant une semaine la Comédie de l'Ariège, une grande exposition-vente de produits du terroir et d'artisanat et une présentation des équipements touristiques et de loisirs

du département. Plusieurs restaurants montpelliérains participeront à la semaine gastronomique ariégeoise et de nombreuses expositions et conférences seront organisées en plusieurs points de la ville permettant une approche historique, géo-

graphique et artistique du terroir et de ses hommes... Une maquette miniature de 28 mètres de long de la ligne SNCF Tarascon-Ax les Thermes par la RAM, sera présentée en exclusivité à Montpellier à cette occasion.

3-4 OCTOBRE

JOURNEE D'ADOPTION DE LA S.P.A.

Organisées traditionnellement le premier week-end d'octobre sur la Place de la Comédie, les journées d'adoption organisées par le refuge de la S.P.A. de Maurin fêteront cette année leur cinquième anniversaire. Une grande tombola permettra de célébrer comme il convient cette manifestation qui permet chaque année à une centaine de chats et de chiens abandonnés de trouver un nouveau foyer.

Renseignements :
S.P.A. : 67 27 73 78



UN SERVICE INTERI-MAITRE A MONTPELLIER

Au début de l'été, Adom SERVICES MONTPELLIER, en liaison avec les vétérinaires et la SPA, inaugurerait un service professionnel nouveau, très attendu par les Maîtres et leurs animaux de compagnie : le Service INTERI-MAITRE à domicile. Un premier bilan montre que cette saison d'Assistance à domicile (nourriture-promenade-entretien) a permis à bon nombre d'animaux domestiques de partager la liberté de leurs Maîtres momentanément absents, en attendant leur retour tout en restant confortablement à la maison ; ceci grâce aux interventions régulières de l'INTERI-MAITRE. En leurs noms (VEK, Pitou, Régisse...) Monsieur CHABANT l'INTERI-MAITRE adresse ses sincères remerciements aux nombreux habitants de Montpellier qui lui ont accordé leur confiance en faisant appel à son service. Il vous informe que le Service INTERI-MAITRE continue à fonctionner toute l'année, 7 jours sur 7, sur simple appel au 67 40 01 50.

SAFRANE
Laissez le plaisir conduire.



RENAULT MONTPELLIER 700, RUE DE L'INDUSTRIE
Une Autre Dimension - TEL. 67 07 87 87



67 34 70 70 LES SERVICES DU QUADRAPHONE

- Mairie de Montpellier
• Démarches administratives
- 1) Naissances - Reconnaissance - Mariage
 - 2) Etat Civil - Vie Commune - Hérité
 - 3) Carte de bus
 - 4) Sortie du territoire
 - 5) Certificat Hébergement & Accueil
 - 6) Liste électorale - Recensement
 - 7) Permis chasse - Cartes d'identité - Passeport
- Services Techniques
- 1) Déclaration de travaux & permis de construire
 - 2) Nettoyement
 - 3) Eclairage public
 - 4) Eaux potables & usées
 - 5) Chantiers - Enseignes - Rues Piétonnes
- Jeunesse - Scolarité - Sport
- 1) Espace Montpellier Jeunesse
 - 2) Sport
- 3) Crèches & Haltes garderies
 - 4) Centre de loisirs & Ludothèques
 - 5) Service municipal enseignement
 - 6) Restaurants scolaires
 - C.C.A.S.
 - 1) Politiques sociales
 - 2) Aides légales
 - 3) Services aux handicapés
 - 4) Personnes âgées
 - Hygiène & Services Funéraires
 - 1) Hygiène
 - 2) Services Funéraires
 - Mairies annexes logements sociaux
 - 1) Adresses mairies annexes
 - 2) Bus itinérant
 - 3) Logements sociaux
 - Office du tourisme
 - 1) Lieux et horaires d'ouverture des bureaux
 - 2) Histoire et patrimoine
 - 3) Hébergements
 - 4) Visites guidées
 - 5) Tourisme d'affaires

26 SEPTEMBRE / CORUM

GRAND BAL DES RAPATRIÉS



Gala 91. De g. à d. : Hélène Colas, Maire adjoint, M. et Mme Georges Frèche, Mme Roseau, directrice de la maison des rapatriés et Gilbert Roseau, Maire adjoint.

Après les rencontres de Grammont et du Zénith, en cette année 1992, Mme Roseau Directrice du centre Jeana Rosecchi, Maison des Rapatriés et toutes les Associations et Amicales, sont heureuses de vous convier ainsi que vos amis, à un grand dîner dansant au Corum le 26 septembre à 21 h animé par la grande formation de Gilles Pellegrini et son spectacle laser. Malgré

les épreuves subies depuis 1962, la communauté des Rapatriés de Montpellier tient à montrer qu'elle reste fidèle à ses traditions de convivialité, aussi, venez nombreux en toute fraternité.

Les réservations sont ouvertes à la Maison des Rapatriés, Rue Alain - 34070 Montpellier.
Renseignements : 67 69 29 22.

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
2. Informations de M. le Député-Maire : le point sur la question de l'intercommunalité.
3. Questions d'actualité municipale : M. Jamet à M. Puccinelli, Mme Deloncle à M. le Député-Maire, M. Fabre à M. le Député-Maire.
4. Rapport des administrateurs de la Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine (S.E.R.M.) au Conseil Municipal : l'exercice 1991 se clôt avec un bénéfice de 389 321 F.
- 5 à 31. Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité pour les opérations suivantes : Opération Candolle ; Corum ; dalle couverte S.N.C.F. (axe prioritaire n° 1) ; "Les Echelles de la Ville" ; quartier du Faubourg de Nîmes ; Îlot Saint-Ravy ; ZAC d'Anti-

- de la Société d'Economie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier,
- de la Société Héraltaise d'Economie Mixte de Construction,
- de la Société Montpelliéraine de Transports Urbains,
- de la SIAGE.
38. Désignation de deux nouveaux représentants du Conseil Municipal au District : M. Garrigua et Mme Carcagno en remplacement de M. Lacave et Mme Gourdain-Berlanger.
39. Lancement d'un concours d'idées pour l'aménagement de l'axe Gare-Préfecture.
- 40-41. Appel d'offres et demande de subvention pour la poursuite de la restauration du domaine Bonnier de la Mosson (couronnement du buffet d'eau - Lancement d'une étude de définition préalable aux travaux).
42. Reconstruction de l'Eglise des Saints-François. Cet édifice présente

- gèrés par les Maisons pour Tous St Eupéry et Georges Brassens.
67. Demande de subvention pour l'extension de la crèche Les Sept Nains de 37 à 39 places.
68. Services Funéraires municipaux. Fourniture et pose de 54 caveaux au cimetière St Etienne, section israélite.
69. Reconduction de la convention avec l'Association familiale de l'Institut de l'Assomption Montpellier pour l'utilisation du gymnase de 17 h 30 à 22 h 30.
70. Réalisation d'un nouveau terrain de football dans le quartier La Rauze, St Martin sur un terrain appartenant à l'E.D.F.
71. Attribution d'une subvention de 10 000 F au "Montpellier Triathlon".
72. Mise à disposition du Chai de la Maison pour Tous Léo Lagrange à la Compagnie de danse Didier Théron. (renouvellement).
73. Implantation du Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon dans l'ancien couvent des Ursulines. Approbation de l'avant-projet sommaire et demande de subventions à l'Etat, la CEE, la Région et le Département.
74. Travaux de restauration du buffet d'eau du Domaine de la Guirlande.
75. Désignation de François Boé en remplacement de Henri Maier au conseil d'administration de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier.
76. Le Conseil Municipal demande au Conseil Général que le collège Paul Valéry soit reconstruit en dur et qu'il soit mis fin à l'extension de cet établissement par construction provisoire.
77. Développement des Calandrettes sur la Ville de Montpellier : extension de la Calandreta "Lou Clapas" à l'école F. Bazille et création d'une deuxième calandreta à l'école de l'Aiguelongue.
78. Convention pour le fonctionnement de deux classes d'intégration scolaire pour enfants trisomiques : relogement de la classe fonctionnant à l'école Cité Mion et création d'une classe à l'école Jules Simon.
79. Ouverture à la rentrée 92 d'une classe pour enfants autistes à l'école Paul Bert/Victor Hugo.
80. Lancement d'un concours pour la construction d'un groupe scolaire ZAC Blaise Pascal.
81. Réalimentation du bassin sud du centre hydraulique de Montmaur. Appel d'offres.
82. Modification des emplacements des stations de taxis de la gare pour réaliser le deuxième axe prioritaire pour autobus.
83. Mise en place du système Pétrarque pour la régulation du trafic : priorité des autobus de la SMTU.
84. Budget 1992. Autorisation spéciale d'ouverture et de virement de crédits.
85. Indemnités de fonction attribuées aux Maires et Conseillers Municipaux. Nouveau régime en application de la loi du 3 février 1992.
86. Garantie de la Ville à l'Association pour l'Insertion Sociale pour l'acquisition de cinq logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées (emprunt de 517 559 F).

- 87 à 97. Garantie de la Ville à l'OPAC pour :
- l'acquisition de logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées, résidence Tour d'Assas (6 000 000 F) ;
- l'aménagement de locaux résidence Neptune (3 400 000 F) ;
- la construction de 23 logements résidence Le Crescent Zac des Consuls de Mer Port Marianne (7 900 000 F) ;
- la construction de 82 logements pour étudiants Cité des Etudiants, école nationale supérieure agronomique de Montpellier (2 653 000 F) ;
- la construction de 50 logements résidence Le François Mireur (3^e tranche) ZAC des Consuls de Mer Port Marianne (17 500 000 F) ;
- Construction d'un immeuble de 28 logements 3, rue Marie Caizergues (8 616 000 F) ;
- construction d'un ensemble de six logements "Le Mas Saint-Luc", rue du Pas du Loup. ZAC du Val de Croze (2 757 000 F) ;
- construction d'un immeuble de 56 logements "Le Newton", ZAC Blaise Pascal (19 855 233 F) ;
- réhabilitation de 423 logements résidence La Pompiagnane (2^e tranche) (18 517 850 F) ;
- réhabilitation de 533 logements (1^{er} et 2^e tranche) résidence de La Pompiagnane (3 650 000 F) ;
- réhabilitation de 220 logements étudiants résidence Tour Monge (5 884 168 F).
98. Garantie de la Ville à la SERM pour l'extension du réseau de chaleur. (9 000 000 F).
99. Garantie de la Ville à la SERM pour les travaux d'aménagement de la ZAC des Garrigues (5 000 000 F).
100. Garantie de la Ville à la Société d'HLM Le Nouveau Logis Méridional pour l'acquisition et la rénovation d'un immeuble de six logements 17, rue Roucher. (830 482 F).
101. Affectation de subvention à diverses associations.
102. Attribution d'une subvention de 4 500 F aux Comités de quartier qui ont organisé une animation pour la fête de la St Jean.
103. Travaux d'aménagement des locaux de stockage des livres scolaires au Marché-Gare. Appel d'offres.
104. Domaine de Grammont. Location de longue durée du hangar servant d'atelier au Théâtre des Treize Vents (reprise du bail emphytéotique passé par la Ville avec la Société TVM en 1987).
105. Résiliation de la concession du bar-restaurant de l'Espace Richter.
106. Personnel Municipal. Transformation d'un poste d'adjoint administratif en poste de directeur-adjoint du Relais des Enfants.
107. Personnel Municipal. Révision du contrat de chef d'exploitation de salle.
108. Cession gratuite par la Ville de Montpellier du bus "Lou Clapas" au District de Montpellier.



Yvan Velay, adjoint au maire, Président de la Commission des Transports chargée de l'aménagement du deuxième axe prioritaire. (cf. question 82).

- 61-62. Appels d'offres pour travaux et fournitures de l'aménagement paysager de l'Avenue Pierre Mendes-France (1ère tranche).
63. Avis favorable pour l'exploitation d'un atelier de stockage et de récupération de métaux sur la commune de Montpellier.
64. Tarification des participations familiales pour les séjours extérieurs organisés par le centre aéré et de loisirs au Domaine de Grammont.
65. Convention entre la Ville et l'Association des Guides de France pour l'ouverture d'un centre de loisirs sans hébergement dans les locaux du collège privé Saint-Roch.
66. Création de deux centres aérés de loisirs maternels dans les locaux des écoles "Troubadours" et "Val de Croze"
- des désordres anciens tels qu'il est préférable, en accord avec l'Association diocésaine, de le démolir et de réaliser un programme immobilier incluant une église et ses annexes.
43. Aliénation à la Société Elf France du terrain cadastré section MY 351, Avenue des Moulins.
44. Cession par la Ville à France Télécom des centres de distribution pour le câblage de la ville en fibres optiques, situés Avenue de Saint-Maur/rue des Perdigals, Avenue de la Pompiagnane et Boulevard Paul Valéry.
45. Cession gratuite par la SCI Le Byblos à la ville d'un local à usage public situé dans l'opération immobilière "Le Chrystalis", Avenue Villeneuve d'An-

Escassut
ESCASSUT

Les meilleures marques au meilleur prix
CHEMISIER 25, rue des Etuves
CHAUSSEUR 34000 Montpellier
HABILLEMENT

MEPHISTO
MARCHER EST UN PLAISIR
CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR

AVI-JET
DES CHAUSSURES
POUR TOUJOURS



**Société
Marseillaise
de Crédit**

Immeuble Antinéa
Rue Léon-Blum - 34000 MONTPELLIER
☎ 67 64 44 44

Agence A 52, Av. de Toulouse ☎ 67 69 23 70
Agence B 43, Bd Jeu-de-Paume ☎ 67 60 43 30

L'IMMOBILIER

Dans le numéro de septembre
Dossier Spécial :
LE MARCHÉ DE LA REVENTE
demandez-le à votre Marchand de Journaux

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
NETTOIEMENT DES RUES**

N GROUPE NICOLLIN

351, rue de la Castelle
B.P. 1231
34011 Montpellier Cedex
Tél. 67 27 20 21



**Depuis plus de 25 ans
en Languedoc-Roussillon**

C'est

- Un ensemble industriel de haute technologie, produisant des ordinateurs de grande puissance.
- Une équipe de 2 700 techniciens et ingénieurs qui se bat et s'adapte en permanence pour sa compétitivité.
- 900 emplois dans de nombreuses entreprises de sous-traitance de la région.

Le résultat

- C'est le développement de nouvelles relations humaines.
- C'est une production exportée à 80 % vers l'Europe, le Moyen-Orient et L'Afrique.
- C'est aussi la création de centres de compétences et de développement de logiciels dans les domaines industriels et des télécommunications.
- C'est surtout la satisfaction de nos clients qui nous font confiance et qui attendent de nous toujours plus pour l'avenir.

Compagnie IBM France Usine de Montpellier (La Pompignane). **IBM**

**CENTRE RÉGIONAL UNIVERSITAIRE
DE FORMATION PERMANENTE
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**

SALARIES, DEMANDEURS D'EMPLOI, vous cherchez une formation diplômante (diplôme d'Etat ou d'Université) post-baccalauréat ;
CHEFS D'ENTREPRISE, vous voulez former vos salariés à des techniques scientifiques de pointe ou à de nouvelles technologies ;
Le Centre Régional Universitaire de Formation Permanente du Languedoc-Roussillon, service commun de formation continue des Universités MONTPELLIER II et PERPIGNAN, répond à vos demandes.

99, avenue d'Occitanie - 34096 MONTPELLIER Cedex 5
Tél. 67 14 42 24 — Télécopie 67 14 42 18
NIMES : Tél. 66 64 95 62 — PERPIGNAN : Tél. 68 50 29 25

(A) "les Agapes"
RESTAURANT
Salle de réception - Séminaire
Déjeuner d'affaires
Fermeture hebdomadaire samedi midi - Dimanche TU
Esplanade de l'Europe - 34000 Montpellier
Tél. 67 22 44 14 - Fax 67 42 60 85

**COLLECTE ET ÉVACUATION
DE DÉCHETS INDUSTRIELS**

SALVENS LA PLANE
Tél. 67 27 20 21



S P O R T

Brèves

**COOPERATION
AVEC LES PAYS
DE L'EST**

M. Georges Frèche, Député-Maire, est intervenu lors du séminaire organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances à Bercy les 15, 16 et 17 juillet 1992 sur le thème : "le service public local monopolistique (transports et eaux)".

Le séminaire était destiné à faire partager aux Ministres et hauts fonctionnaires de douze pays de l'Est les réflexions d'interlocuteurs décisionnaires qualifiés concernant la modernisation du secteur public en économie de marché.

La présence du Maire à ces débats souligne l'intérêt que Montpellier porte aux échanges internationaux et à la solidarité que nous développons auprès de ces nouvelles démocraties.

MERCI

Des habitants d'Antigone écrivent à Georges Frèche : "Les travaux d'éclairage de la Place du Millénaire étant terminés, Mme Guyot et moi-même vous adressons avec nos compliments, nos plus vifs remerciements pour cet ouvrage qui met en valeur le cœur d'Antigone et apporte le soir, au plaisir des yeux, un sentiment de sécurité."

Le Docteur Louis Serfaty, président de l'Intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée à Georges Frèche : "Je tiens particulièrement à vous remercier d'avoir accueilli la Fédération pour son XVI^e congrès en cette belle ville de Montpellier. Votre allocation d'ouverture de ce congrès a contribué à sa réussite."

Soeur Geneviève, Petite soeur des

3 ET 4 OCTOBRE
**TRIAL 4 X 4 DE
MONTPELLIER**

Organisée conjointement par l'ASA Hérault et le Club Hérault 4 X 4 de Montpellier qui aura lieu les 3 et 4 octobre prochains sur le terrain municipal de Verassy, fait partie des dix épreuves de la Coupe de France de Trial. On retrouvera donc tous les spécialistes de cette discipline spectaculaire - en tout une trentaine de participants venant de différentes régions de France (Rhône-Alpes, Bas-Rhône, Midi...) - sur les trous et les bosses d'un terrain accidenté spécialement aménagé pour renforcer l'intérêt de l'épreuve. Epreuve de maniabilité, équivalente sur quatre roues du trial moto, le trial 4 X 4 fait intervenir plusieurs catégories de véhicules, depuis les quatre roues motrices de série jusqu'aux prototypes les plus fous (avec arrières articulés, leviers permettant de mettre la puissance sur une roue...)

La notion de vitesse intervenant peu dans cette épreuve, le classement est établi selon un système de pénalités en fonction des franchissements d'obstacles (voir encadré sur le décompte des points...). Plus de 4 000 spectateurs sont attendus au cours de ce week-end sportif organisé dans une ambiance champêtre et qui se ponctuera par la traditionnelle remise des prix au "Garage des Tilleuls".



DECOMTE DES POINTS

- 0 point : sans faute
- 1 point : arrêt de progression de plus de 3" mais de moins de 3'
- 2 points : marche arrière ou recul : annule l'arrêt de progression qui le précède
- 3 points : moteur calé
- 4 points : contact du véhicule, pilote ou co-pilote avec un piquet ou une banderole
- 4 point : contact du co-pilote (le singe) avec le sol
- 11 points : piquet à cheval
- 20 points : échec à la zone pour - plus de 11 points - aide extérieure

Hors course : Fraude, non respect du règlement, incorrection avec un Commissaire, un organisateur ou un concurrent.

30 SEPTEMBRE - 4 OCTOBRE

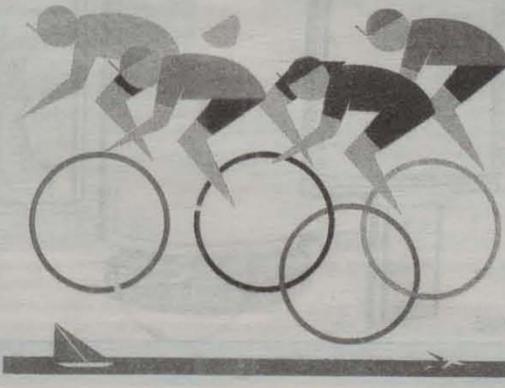
**GRAND PRIX
CYCLISTE INTERNATIONAL
MONTPELLIER BARCELONE**

Les Jeux Olympiques de Barcelone, organisés cet été, confèrent un rayonnement exceptionnel au cinquième Grand Prix Cycliste International, et une raison supplémentaire de se féliciter du jumelage entre Montpellier et la capitale de Catalogne.

Plus de 120 coureurs appartenant aux meilleures équipes nationales et internationales s'affronteront en effet sur 602 kilomètres de parcours avant leur arrivée sur le vélodrome Olympique de Barcelone. Entretemps, le peloton aura traversé en quatre étapes les villes de Béziers, Argeles et San Feliu de Guixols tout au long d'un circuit combinant puissance et esprit tactique.

En guise de prologue à cette manifestation, une épreuve contre la montre en individuel, de sept kilomètres, sera organisée entre Mauguio et Montpellier. Le départ de la première étape organisée le jeudi 1^{er} octobre sur l'Avenue du Pirée, sera accompagnée d'une cérémonie protocolaire avec présentation des équipes au public.

L'organisation mixte franco-catalane de l'épreuve est assurée par l'ASPTT Montpellier et le SCUE SANTS (Barcelone), en partenariat avec le District de Montpellier, la Poste, le Service Municipal des Sports, le Conseil Général de l'Hérault et Transcom.



BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

C.P.S.E. SUD SARA

Le Carrefour de l'Habitat
Z.A.C. de Tournezy
34000 MONTPELLIER
Tél. : 67 47 54 00 - 67 42 93 33
Fax : 67 42 88 17

- * Chauffage Central
- * Plomberie
- * Sanitaire
- * Electricité
- * Zinguerie
- * Possibilité financement

S.A.R.L.

SMR

SALAS MAÇONNERIE RENOVATION

137, rue Marie-Durand
La Pompignane
34000 MONTPELLIER

Tél. 67 72 35 39

SOLEG

**SOCIÉTÉ
LANGUEDOCIENNE
D'ENTREPRISE GÉNÉRALE**

Entreprise de bâtiment
et travaux publics

Siège social

Route de Lodève - B.P. 42
34990 JUVIGNAC

☎ 67 10 12 14

Télécopie : 67 40 20 20

OTV

- Eaux potables
- Eau d'alimentation industrielle
- Eaux résiduaires urbaines et industrielles
- Traitement et valorisation des ordures ménagères et des boues
- Réhabilitation de l'existant

O.T.V. SUD-OUEST
Z.A. La Violette - Rue Borde Basse
31240 L'UNION - Tél. 61.09.03.00

13 SEPTEMBRE 92

ANTIGONE DES ASSOCIATIONS

Organisée sur le site traditionnel d'Antigone, la douzième Foire aux Associations qui rassemble chaque année près d'un millier de participants, sera placée sous le double signe de l'Europe et de l'Ecologie. Deux podiums d'animation, Place du Millénaire et Place de Thessalie, assureront une animation permanente : chants, danse et folklore, démonstrations sportives, discussions et débats, défilés de mode, marionnettes, rythmeront tout au long de ce dimanche, cette grande fête de l'amitié et de la solidarité. L'inauguration, en présence de Georges Frèche, aura lieu à 11 h 30, Place de Thessalie.



Brèves

PHOTO
Présentation par la Galerie Bodo Niemann - Berlin des travaux de : JASCHI KLEIN - HELGA PARIS - CHRISTIAN BORCHERT. Rencontre-projection sur la photographie allemande avec M. Bodo Niemann le 22 septembre à 18 h 30 à la Galerie. Jusqu'au 26 septembre Espace Photo Angle - Le Corum Tel : 67 79 15 09

Présentation par les Galeries hollandaises Fotomania et Lumen Travo, des oeuvres de Emil Van Moerkerken - Paul Blanca - Luuk Kramer - Luuk Huiskes. Rencontre-projection le 29 septembre à 18 h 30 à la Galerie. Du 29 septembre au 24 octobre Espace Photo Angle - Le Corum Tel : 67 79 15 09

CARRE SAINTE-ANNE
Biennale des Jeunes Créateurs 10 septembre au 1^{er} octobre 92

SIRELLA
Avec son spectacle féérique renouant avec la grande tradition des ballets aquatiques, Muriel Hermine plusieurs fois championne d'Europe en natation synchronisée, hisse son sport au rang des disciplines artistiques. Autour d'elle, une troupe prestigieuse, une équipe technique incomparable capable de monter en six heures un bassin de plus de 800 000 litres eau, de déclencher un cataclysme (éclair, foudre, tempête...), de faire jaillir du fond de l'eau un charosse tiré par des hippocampes, des jets d'eau, des

BRAVO !
Jean-Claude Riber, metteur en scène allemand "d'Ariane à Naxos" à l'Opéra de Montpellier, à Georges Frèche : "Je tiens à vous exprimer mon admiration pour votre action dans votre ville. Je crois pouvoir en juger car je n'avais pas vu Montpellier depuis 28 ans. Par ailleurs, ayant fait des mises en scène dans les principaux opéras du monde et étant moi-même à la tête d'opéra depuis 26 ans, je tiens à vous féliciter pour votre choix du tandem Maier-Panabiere à l'Opéra de Montpellier, leur action mérite beaucoup de considération."



19 SEPTEMBRE 1992

ACCUEIL DES NOUVEAUX MONTPELLIERAINS

Chaque année, le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier et Georges Frèche, Député-maire, organisent une journée d'accueil, d'information et de convivialité à l'intention des nouveaux montpelliérains. L'objectif de cette manifestation, qui rencontre traditionnellement un grand succès, est de faciliter l'intégration de nos nouveaux concitoyens. Une visite guidée de la ville précède généralement l'allocution du Député-Maire, la présentation de l'équipe municipale, des services de la ville et des organismes culturels. Un buffet de bienvenue est également offert dans le salon Joffre du Corum, Opéra-Palais des Congrès de la ville.

Sur ce même principe, consciente de la part de plus en plus importante d'étudiants inscrits dans les universités de la ville qui ne viennent pas de l'Académie de Montpellier - près de 50 % - la Municipalité a décidé d'organiser, pour la première fois, une journée d'accueil spécifique aux étudiants. Organisée le jeudi 5 novembre 1992, cette journée sera aussi l'occasion de se familiariser avec les grands équipements de la ville ainsi que les services municipaux qui les concernent. Un concert offert par l'Orchestre Philharmonique, après le lunch traditionnel, devrait ainsi permettre de faciliter leur prise de contact avec Montpellier.



Une journée d'information, à la découverte des stands de la ville.



Georges Frèche présente aux nouveaux Montpelliérains les membres du Conseil Municipal.

Pour la journée des nouveaux montpelliérains et pour l'accueil des nouveaux étudiants, l'inscription est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme du Triangle (Place de la Comédie).
Tél : 67 58 67 58 ou 67 22 06 16



Un buffet de bienvenue est offert au Corum, l'occasion de découvrir les produits de la région.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 19 SEPTEMBRE

- 9 h 00 : Rendez-vous de tous les nouveaux montpelliérains dans le hall de la Mairie, 1 Place Francis Ponge. Puis visite de la ville commentée par les guides de l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier.
- 12 h 30 : Corum - Opéra-Palais des Congrès de la Ville - réception salle Pasteur. Présentation de la ville et de l'équipe municipale par M. Georges Frèche, Député-Maire.
- 13 h 30 : Visite de l'exposition des services de la ville et des organismes culturels. Buffet dans le salon Joffre.

SIROCCO
MOBILIER URBAIN

Une ville bouge, entreprend, s'anime ; elle doit le faire savoir. SIROCCO vous propose une gamme de mobilier urbain adaptée à vos besoins. Forme, surface, éclairage, chaque produit informe efficacement la population au cœur de la ville. Couleur, matière, design, chaque produit s'intègre à l'environnement. Aujourd'hui, SIROCCO compose un nouveau paysage pour la communication des villes.

Direction administrative et technique - 131, rue André le Nôtre
Ville Active - B.P. 2090 - 30904 NIMES CEDEX
Tél. : 66 29 12 12 - Fax : 66 29 71 64 - Télex : 480 820

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

MUSIQUE POUR TOUS

Le bilan d'une année exceptionnelle; les nouveautés concernant l'abonnement; les temps forts de la saison 92/93: panorama de l'Orchestre avec René Koering.



Parallèlement aux grandes productions de la saison culturelle et à l'effort engagé par les différents responsables pour promouvoir un répertoire souvent méconnu ou peu représenté, ainsi que l'art venu d'ailleurs, la Ville de Montpellier poursuit ses efforts pour accueillir à l'intérieur de ses structures un public de plus en plus large.

L'éveil artistique de l'enfant programmé dans le cadre de l'animation scolaire, est une façon de former très tôt, le goût et le sens critique du public de demain. Les initiatives nombreuses et courageuses de réductions tarifaires à l'égard des jeunes (Carte "Entrée dans la Danse", "Music-Pass", paiement échelonné des abonnements de l'Orchestre) ouvrent la voie à d'autres mesures facilitant l'accès à la culture et à sa diffusion.

Le remarquable travail de fond mené tout au long de l'année par les Maisons pour Tous en est l'illustration exemplaire. Le projet de grande vidéothèque, actuellement à l'étude, qui alimenterait plusieurs salles de la ville à partir d'une tête de réseau, va aussi dans ce sens.

L'aide à la création, enfin, par le biais des subventions mais aussi des commandes publiques d'oeuvres, est la garantie d'une culture vivante et en constante évolution: la coproduction de "La Journée au Prado", de Jean Prodromides, la statue "Le Vent" de Baldini ou la commande à René Koering d'un Opéra sur "Marie de Montpellier" en sont les exemples les plus récents.

Il est également intéressant de rappeler que nous avons réussi, dans notre ville, à relier art et urbanisme. Et si aujourd'hui, l'action privée elle-même nous rejoint dans cette prise en compte, c'est que nous avons su comme en d'autres domaines, ouvrir la voie...

André LEVY,
Adjoint au Maire
Délégué à la Culture

À regarder de près, la saison qui vient de s'écouler aura été l'une des plus importantes pour l'Orchestre de Montpellier. Les musiciens auront en effet, pour la première année, répétés dans des locaux à la mesure de leur talent: la salle Allegria Beracasa. Enfin, et surtout, la désignation en janvier dernier de Gianfranco Masini, en qualité de chef permanent, a permis à l'Orchestre de trouver son style propre. René Koering, son directeur, ne tarit pas d'éloge sur le nouveau venu: Gianfranco Masini a apporté la rigueur musicale impeccable que je souhaitais pour l'Orchestre. C'est un homme qui fait passer en priorité la partition du compositeur. Il est capable de diriger aussi bien du classique que du contemporain. C'est un "monsieur" qui a su, par son intelligence et ses grandes qualités humaines, conquérir tous les musiciens de l'Orchestre.

Plusieurs initiatives qui se poursuivent et s'amplifient cette année ont également leur origine dans la saison écoulée. Le travail de sensibilisation du jeune public dans le cadre des concerts éducatifs organisés pour les scolaires a remporté un accueil triomphal. Plus de 6 000 enfants ont pu assister à une représentation de l'Orchestre à l'Opéra Berlioz, point d'orgue d'un véritable travail pédagogique préalable mené dans le cadre scolaire. A retenir aussi l'expérience étonnante de l'atelier d'enfants coordonné par Jeff Namur qui a décoré le Corum pendant le Festival de Radio France et dont l'Orchestre a retenu les plus belles fresques pour illustrer sa brochure 92/93. Ce travail d'ouverture au jeune public s'accompagne d'initiatives exceptionnelles quant aux formules d'abonnements proposées. Ainsi, la carte "Music Pass", donnant droit à cinq concerts pour 100 F aux moins de 25 ans, connaît un succès remarquable. Plus de 2 000 cartes avaient déjà été écoulees quelques semaines seulement après le début des abonnements. La possibilité de paiement échelonné inauguré cette année



Gianfranco Masini.

(voir encadré), a également séduit près de 50 % des abonnés qui trouvent ainsi le moyen d'assister au programme de l'Orchestre sans avoir à déboursier d'un seul coup le prix de leur abonnement. Autant d'initiatives particulièrement appréciables à l'occasion d'une saison qui s'annonce déjà comme exceptionnelle: 17 concerts pour 33 représentations, auxquels il convient d'ajouter les 8 opéras de la saison d'Henri Maier, le Festival de Radio France, les enregistrements, les tournées à l'extérieur... En maintenant le principe des chefs invités, René Koering entend faire prévaloir une certaine souplesse dans le fonctionnement de l'Orchestre: "C'est toujours un bonheur d'accueillir des chefs comme Jerzy Semkow, James Loughran ou David Robertson qui sont maintenant des habitués de la saison. Attachés avec l'accord de Gianfranco Masini, ils viennent pour faire avancer l'Orchestre et présenter les programmes difficiles..." Un programme à l'intérieur duquel on retrouve de grandes oeuvres rarement entendues en concert comme la "Alpen Symphonie" de Richard Strauss, ou le programme Beethoven (Missa Solemnis et Symphonie n° 9) avec les chœurs de la

Philharmonie Nationale de Varsovie, à côté du "Chant de la Terre" de Gustav Mahler, le concerto n° 3 de Rachmaninov, "une oeuvre splendide", le concerto en sol mineur de Dvorak ou la "Dante Symphonie" de Franz Liszt. Tout un panorama de la musique européenne, classique et contemporaine avec en outre deux créations: "La nouvelle Espagne" de Lorenzo Ferrero, le 16 et 18 octobre et "Bud" de Gerard Masson, les 4 et 5 décembre. Un petit clin d'oeil à l'Amérique et au jazz avec le programme Hermann, Duke Ellington, J. Adams, dirigé par un jeune chef montpelliérain, René Bosc, et un salut à la musique de films et ses grands compositeurs en guise de concert du nouvel an. De quoi satisfaire les plus blasés! A signaler enfin, que l'Orchestre et son producteur de disques, Arkadia, offrent à chaque abonné un disque compact à choisir parmi les différents titres de son catalogue et dirigés par les plus grands: Furtwangler, Karajan, Mitropoulos, Maderna...

Renseignements, abonnements: Orchestre Philharmonique de Montpellier 67 61 66 16

NOUVEAU Abonnez-vous et payez en 8 fois

L'Orchestre Philharmonique de Montpellier vous offre de nouvelles facilités pour vous abonner à la saison 92/93.

- Paiement en une fois différé au 5 novembre 92 par prélèvement automatique.

- Paiement échelonné (de 2 à 8 mensualités) par prélèvement automatique sans frais le 5 de chaque mois à partir du 5 novembre 92.

Renseignements: 05 340 340

N° Vert, appel gratuit

SOLISTES DE MOSCOU-MONTPPELLIER

• VIVALDI - concertos et sinfonias
Direction: Roman Koffman
21 octobre - 20 h 30

• BIZET / CHEDRIN - Carmen
Direction: Roman Koffman
12 novembre - 20 h 30

• SCHUBERT / MENDELSSOHN
Soliste: Gérard Causse, Alto
2 décembre - 20 h 30

• TCHAIKOWSKI
Soliste: Gérard Causse, Alto
18 mars - 20 h 30

• PERGOLESE - Les 7 paroles du Christ sur la Croix - Oratorio
Direction: Massimo De Bernart
9 avril - 20 h 30

• MOZART / MENDELSSOHN
Soliste: Jeremy Menuhin, piano
19 mai - 20 h 30

Les concerts des Solistes de Moscou-Montpellier font l'objet d'un abonnement à part. Toutes les représentations ont lieu à l'Opéra Berlioz.
Renseignements - Abonnement: 67 61 66 16.

TREIZE VENTS

L'IRREMPLAÇABLE PRESENCE...

Sortir des frontières du théâtre, se promener aux confins des cultures et des genres, redécouvrir les classiques et s'ouvrir davantage à la création contemporaine. Le Théâtre des Treize Vents brille de son irremplaçable présence...

Lorsqu'aux jardins du Théâtre les feuilles deviennent flammes, il arrive parfois que dans le tourbillon d'une saison les traces brûlantes d'un spectacle persistent plus longtemps que les autres. Ce fut le cas cette année, avec "Le Silence de Molière", mis en scène par Jacques Nichet ou encore avec la Féerie Equestre de "Zingaro". Dans les cerceaux tendus aux fauves souples du Théâtre, l'imagination du spectateur bondit avec plus ou

moins d'adresse. Et dans l'incendie de ce réel qui s'allume et résiste sur scène, les victimes sont aussi les premières à enflammer les mèches. Jacques Nichet, le Directeur du Théâtre des Treize Vents, se contente de fixer les règles. Fidèle au Théâtre de la Méditerranée, avec cette année encore un Lope de Vega et un Goldoni, il poursuit cependant depuis bientôt dix ans, un périple courageux qui l'a souvent conduit aux "fron-

OPERA NOUVELLES FRONTIÈRES

En proposant un autre regard sur l'Opéra, qui allie l'opéra traditionnel à l'opéra contemporain, Henri Maier se fait l'explorateur des nouvelles frontières.

Henri Maier aime surprendre son monde. Encore auréolé d'une tournée triomphale au Japon avec le bel "Ulysse" de Monteverdi, on le croyait définitivement converti aux politesses exquises et aux grâces de porcelaine échangées à l'ombre blanche de pommeurs en fleurs. L'as. Fumant et grondant comme un centaure, son apparition, mitrailleuse au poing, sur la scène du Festival de Radio France, eut de quoi défriser la perruque brillantissime de la plus baroque des Pénélopes, et transformer les amateurs de thé en soupriants à l'aspirine. Il est vrai que dans la tradition de l'Opéra Nouveau, façon Louis Herlo, Henri Maier aime bien tirer à blanc sur les vieilles momies du répertoire. Si le baroque continue à donner la "couleur" de la programmation montpelliéraine et permet au fil des ans à l'Opéra de s'imposer sur les plus grandes scènes internationales, Henri Maier juge indispensable de s'ouvrir "au langage de notre époque et aux créateurs du XX^e siècle, comme Philippe Hersant ou René Koering. Nous souhaitons avant tout proposer au public un balayage complet de quatre siècles de musique, sans s'arrêter à un répertoire, en faisant preuve de hardiesse dans nos choix musicaux et de flair pour ce qui est des oeuvres à conserver. En dix ans, la nouvelle direction de l'Opéra de Montpellier aura pu faire représenter tous les auteurs, Rossini comme Koering, et le Don Carlo de Verdi, cette saison, sera le 85^e titre présenté. Il est donc difficile de présenter une saison en particulier. Sans doute faudrait-il juger sur l'ensemble pour apprécier le travail accompli". Néanmoins, la présence depuis cette année, d'un directeur musical de l'envergure de Gianfranco Masini, ne peut que pousser vers le haut la qualité artistique des saisons à venir. "Ce très grand chef aux qualités humaines autant que musicales, est le chef de prédilection de Montserrat Caballe, qui nous fera l'honneur de sa présence dans le "Marie de Montpellier" de René Koering.



L'Opéra de Montpellier poursuit aussi, depuis quelques années, l'important travail de coproduction qui, "tout en permettant d'amortir les décors ou les costumes, permet surtout au répertoire de vivre. C'est ainsi que nous avons participé à plusieurs beaux projets artistiques, comme le programme Rossini coproduit avec l'Opéra de Cologne et le Festival de Schvetzingen ou les "Indes Galantes" avec le Festival d'Aix en Provence. Le "Lohengrin" représenté à Montpellier en février prochain, sera quant à lui coproduit avec le San Carlo de Naples et nous avons plusieurs projets avec Houston ou l'English National Opera pour les années qui viennent..." L'autre grande fierté d'Henri Maier est

d'avoir réussi, au fil des ans, à maintenir à Montpellier les prix les plus bas de France. Initiative généreuse qui s'est accompagnée de plusieurs autres mesures permettant d'ouvrir l'Opéra à un public de plus en plus large. "La carte "Entrée dans la Danse", inaugurée cette année, permettra aux jeunes de moins de 25 ans d'assister pour 100 F à cinq spectacles de leur choix dans la série "Danse à l'Opéra". Un programme, cette année encore, remarquable et qui mettra en lumière autour de compagnies prestigieuses, la jeune danse française. Les saisons Parallèles et Parallèles bis, proposeront un éventail de manifestations plus musicales que scéniques,

LES TEMPS FORTS DE LA SAISON

• OPERA

Regard d'Etoile/Opéra Junior - 31 octobre - 1 et 4 novembre - Eglise des Dominicains. Don Carlo/Verdi - 24.26.29 octobre - Opéra Berlioz. Orphée aux Enfers/Offenbach - 22.23.24.26.27 décembre - Opéra Comédie. Les Contes d'Hoffmann/Offenbach - 24.26.29.31 janvier - Opéra Comédie. La Walkyrie/Wagner - 2 février - Opéra Berlioz. Deux Farces de Rossini - 10.12.14.16 février - Opéra Comédie. Opéra Sichuan - 18.19 février - Opéra Comédie. Lohengrin/Wagner - 24.26.28 février - Opéra Berlioz. Esther/Opéra Junior - 6.7.9 mars - Théâtre de Grammont. Les Indes Galantes/Rameau - 10.11.13.14 mars - Opéra Comédie. Hercule/Haendel - 26.28.30 mars - Opéra Comédie. Marie de Montpellier/Koering - 20.22.24 avril - Opéra Comédie. Les Surprises de l'Amour/Rameau - 28 avril - Opéra Comédie. La Force du Destin/Verdi - 28.30 mai/2 juin - Opéra Berlioz.



• DANSE

Don Quichotte/Ballet Nacional de Cuba - 9 octobre - Opéra Berlioz. The Paul Taylor Dance Company - 27 janvier - Opéra Berlioz. Roméo et Juliette/London City Ballet - 5 avril - Opéra Berlioz. Tauride/Cie Catherine Diverres - 14 mai - Opéra Comédie. Le Pont Dormant/Cie Taffanel - 18 mai - Opéra Comédie. Cité citées/Cie Plaisir d'Offrir Kelemenis - 21 mai - Opéra Comédie. Jason et Médée/Ballet du Rhin - 25 juin - Opéra Berlioz.
Renseignements pour la saison Opéra: Tél: 67 66 00 92

venant en contrepoint de la programmation Opéra. Cette étonnante diversité de la saison, à laquelle il convient d'ajouter la programmation de l'Opéra Junior dirigé par Vladimir Kojouckarov, est une manière de coller au plus près aux goûts du public. Cet auditoire aussi fragmenté que passionné retrouvera ainsi avec bonheur le grand répertoire, cette année, encore avec Offenbach, Verdi, Wagner ou Rossini, le programme baroque, l'opéra chinois du Sichuan ou encore l'opéra junior pour lequel seront instaurés cette année deux nouveaux lieux de représentation, le théâtre de Grammont et l'Eglise des Dominicains. Une saison particulièrement intense, on

l'aura compris, placée sous le signe de l'ouverture et de la diversité, qui permettra de rêver à de grands projets, notamment pour la saison baroque qui, après le Japon, pourrait s'exporter au Texas, en Corée, voire même, en Chine... "La culture, nous l'avons vu au Japon" confie Henri Maier, "est un vecteur extraordinaire de promotion et d'expansion pour une ville. En quelques jours, nous avons pris de nombreux contacts et présenté non seulement l'opéra, mais la ville dans son ensemble. S'il y a aujourd'hui trois villes françaises connues des japonais, nous sommes fiers que Montpellier en fasse partie, avec Paris et Lyon." A opéra nouveau, il fallait de nouvelles frontières...



Mortes" de Frantz Xaver Kroetz, pour "Kalo" de Maurice Durozier, "Quatre heures à Chatila" de Jean Genêt, et "Noces d'Or" de Jean Rouault, chorégraphié par Dominique Bagouet... Quant à la création de Jacques Nichet, "Domaine ventre" adaptée d'un texte inédit de Serge Valletti, auteur contemporain marseillais, elle se déroulera sous forme

d'intrigue policière, drôle et farfelue et se terminera de manière explosive... Une fois encore, n'oubliez pas d'allumer la meche...
Théâtre des Treize Vents
Abonnements 92-93:
Bureau de location au Triangle, niveau bas.
Tél: 67 58 08 13

Fureur de Lire

Les Treize Vents s'associent au Ministère de l'Education et de la Culture et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et présentent une série de lectures:

- Médée de Max Rouquette
8 octobre - 19 h - Grammont
 - La Lettre aux Acteurs de Valere Novarina
12 octobre - 20 h 30 - Lycée Jean Monnet
 - Ceci est probablement le commencement
16 octobre - 20 h 30 - Jardins de la DRAC
 - L'Eloge de l'Ombre
17 octobre - 20 h 30 - Grammont
- Entrée libre
Renseignements: 67 64 14 42

FLASH BACK



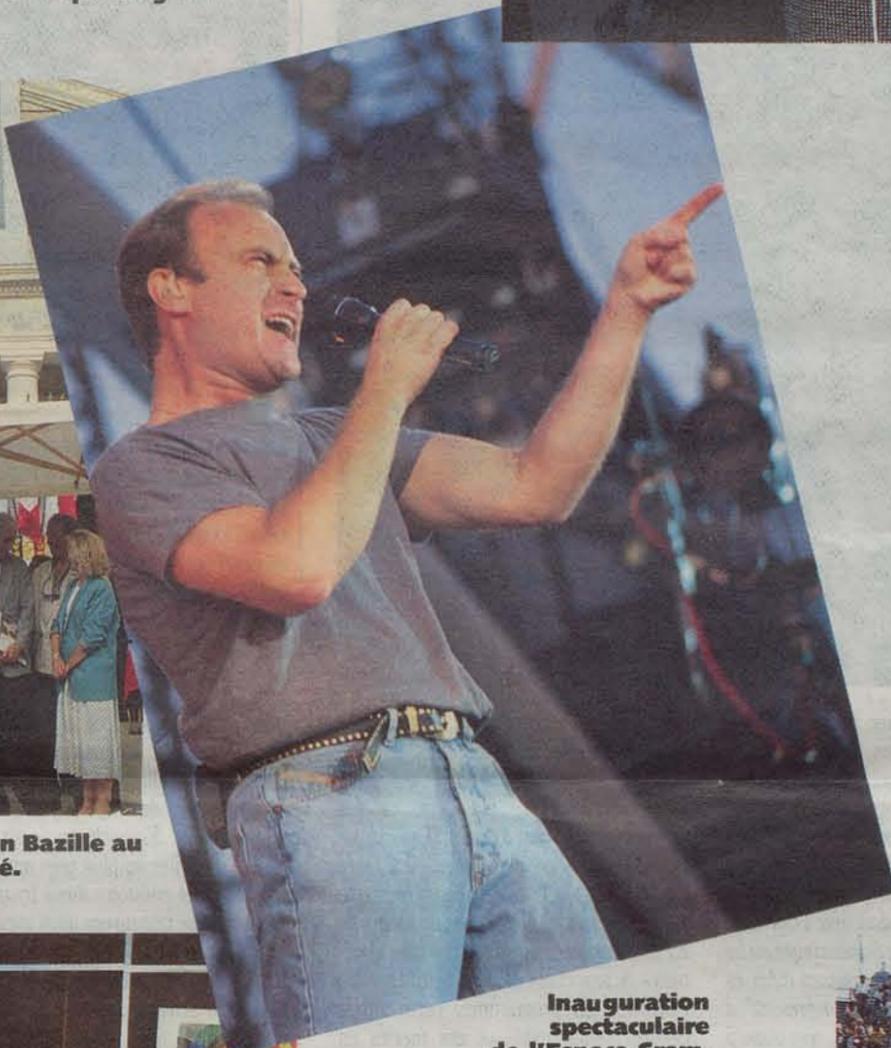
23 juillet : pose de la première pierre du parking du Centre International d'Affaires.



Catherine Tasca, Secrétaire d'Etat à la Francophonie accueillie au Corum par Michel Guibal, Président du Pôle Héliopolis et André Lévy, adjoint au Maire, délégué à la Culture, le 20 juillet dernier.



13 juin : inauguration de l'exposition Bazille au Pavillon du musée Fabre réaménagé.



Les " 11 000 nuits " de Jean-Paul Marcheschi. Déjà plus de 6 000 visiteurs au Carré Sainte-Anne, nouveau lieu d'exposition de la ville. De g. à d. : Max Levita, adjoint au Maire, délégué aux arts plastique, Dominique Thévenot, directeur du Carré Sainte-Anne, Jean-Paul Marcheschi, André Lévy, Maire adjoint, délégué à la culture.



Trois nouveaux décideurs à Montpellier. Autour de Georges Frêche et Jacques Imbert, directeur de la DRAC : MM. Gudin de Vallerin, directeur de la bibliothèque de Montpellier ; Michel Hilaire, conservateur du Musée Fabre ; Eric Bérard, directeur de la SERM.

Inauguration spectaculaire de l'Espace Grammont, le 20 juillet dernier. 25 000 spectateurs pour applaudir Genesis et son chanteur vedette : Phil Collins.



" Le 1^{er} International Comédie de la Pétanque " organisé à Montpellier du 30 juillet au 1^{er} août.

Michel Gillibert, Secrétaire d'Etat aux handicapés, entouré du Préfet Bernard Gérard et André Vézinhet, Sénateur, rend visite à l'U.S.T.L., le 30 juillet 92.



Remise du Prix Concours Leica à l'espace photo angle du Corum.



" Jamais les cœurs n'ont battu aussi fort ". Du 9 au 16 août, Montpellier accueillait les Jeux Pré-Olympiques Handisports.